

ÉTAT DES LIEUX ET CARTOGRAPHIE DE LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE EN FRANÇAIS DANS LES AMÉRIQUES

*Guillaume Gibert (Universidad del Salvador, Argentine) et
Victor Montoya (Universidad Nacional de Tres de Febrero, Argentine)*

Rapport de recherche

Réalisé à Buenos Aires, Argentine, d'avril à août 2021.



AUF - Révélateur du génie de la Francophonie scientifique

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les services de Relations internationales des établissements membres de l'AUF dans la région ayant collaboré à l'enquête, ainsi que leurs étudiantes et étudiants ayant fait une mobilité en français. Nous adressons également un remerciement particulier aux chercheurs Guillaume Gibert et Victor Montoya pour la réalisation de ce projet.



VICTOR MONTOYA

Universidad Nacional de Tres de Febrero,
Argentine



GUILLAUME GIBERT

Universidad del Salvador,
Argentine

Victor Montoya réalise actuellement un Doctorat en Études Internationales à l'Université Torcuato Di Tella (Argentine) et en Économie à l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 (Centre de Recherche et de Documentation sur les Amériques-UMR7277, France) dans le cadre d'une cotutelle. Ses recherches portent sur la coopération universitaire ainsi que l'internationalisation de l'enseignement supérieur et des élites. Il travaille au Laboratoire de Recherche et d'Innovation en Politique et Gestion des Langues de l'Universidad de Tres de Febrero (UNTREF LINGUA, Argentine) où il coordonne les activités de recherche.

Guillaume Gibert est économiste, diplômé de l'Université de Montpellier (France). Il exerce depuis 2007 les fonctions de Coordinateur général du Programme « La Condamine » au sein de l'Université du Salvador en Argentine, Programme qui met en œuvre à Buenos Aires des filières franco-argentines de double diplôme en Économie, Gestion et Droit.

SOMMAIRE

Résumé.....	3
Introduction.....	5
1. État des lieux des connaissances	7
2. Note méthodologique	10
3. Structure géolinguistique des flux d'étudiant.e.s dans les Amériques	16
3.1. Étude de la mobilité sortante.....	16
3.2. Étude de la mobilité entrante	20
4. La place de la mobilité étudiante en français dans les établissements membres de l'AUF des Amériques.....	23
5. Les étudiant.e.s des universités latino-américaines membres de l'AUF en mobilité en français .	28
5.1 Portrait	28
5.1.1 Description générale	28
5.1.2 Type de mobilité	29
5.1.3 La langue française.....	30
5.2 Améliorer l'accès	32
5.2.1 L'enjeu linguistique.....	32
5.2.2 L'enjeu socioculturel.....	33
5.2.3 L'enjeu matériel	33
Conclusion	34
Annexe A. Mobilité étudiante internationale : données disponibles	36
Annexe B. Agrégation des données pour la mobilité sortante	38
Annexe C. Agrégation des données pour la mobilité entrante	39
Annexe D. Estimation de la répartition des étudiant.e.s en mobilité entrante et sortante selon le type de mobilité en français (période 2015-2019, pour les membres AUF en Amérique latine)	40
Annexe E. Estimation des effectifs annuels moyens étudiants en mobilité sortante en français des Universités membres de l'AUF en Amérique latine (période 2015-2019).....	43
Annexe F. Détail et résultats statistiques de l'ACM	45
Bibliographie	47

RÉSUMÉ

Le travail de recherche porte sur la mobilité étudiante internationale en français dans les Amériques. Il consiste, par la construction d'outils et méthodes sur mesure, à établir une cartographie de la mobilité étudiante en français aux Amériques, en global et pour les établissements membres de l'AUF, et présenter un portrait de l'étudiant.e d'Amérique latine en mobilité internationale en français.

1. ÉTAT DES LIEUX DES CONNAISSANCES

Il existe très peu de données et d'études scientifiques sur la mobilité universitaire en français dans les Amériques. Les données statistiques sont généralement structurées par pays et les études se limitent à l'analyse des principaux pays de mobilité. La dimension linguistique des mobilités n'est habituellement pas prise en compte : les données ne sont pas analysées sous cet angle, même si, parfois, la question des langues est mentionnée. La principale source de données est celle de l'Institut de Statistique de l'UNESCO qui fournit des données brutes pour l'ensemble des pays. Cette source est généralement celle qui est utilisée dans les rapports institutionnels et les études scientifiques.

2. NOTE MÉTHODOLOGIQUE

L'approche proposée part du global vers le local. Tout d'abord, une analyse géolinguistique des flux de mobilité entrante et sortante des Amériques est menée à partir des données publiées par l'Institut de Statistique de l'UNESCO. Puis, un travail spécifique consiste à établir le profil linguistique des établissements d'enseignement supérieur membres de l'AUF dans les Amériques par un recensement de leurs partenariats internationaux selon leurs caractéristiques géolinguistiques. Une base de données spécifique des accords de coopération actifs liés à la francophonie scientifique et universitaire est créée pour connaître les opportunités de mobilités internationales en français proposées aux étudiant.e.s des universités membres de l'AUF dans les Amériques et leur part relative dans la politique de coopération

internationale de ces universités. Aussi, un recensement des Programmes de soutien à la mobilité en français dans les douze pays du réseau de l'AUF des Amériques est réalisé. La dernière étape consiste à se focaliser sur les universités membres de l'AUF en Amérique latine par l'intermédiaire de deux enquêtes réalisées auprès de leur service de Relations internationales et leurs étudiant.e.s ayant fait une mobilité en français.

3. STRUCTURE LINGUISTIQUE DES FLUX D'ÉTUDIANT.E.S DANS LES AMÉRIQUES

Sur la période 1998-2019, le profil linguistique de la mobilité étudiante des pays d'Amérique latine se différencie de celui de la mobilité étudiante des pays d'Amérique du Nord. Ainsi, la mobilité latino-américaine vers les principaux pays anglophones est de 48,2% contre 72,7% pour les pays américains anglophones. Aussi, 7,2% de la mobilité sortante latino-américaine a comme destination la France, contre 4,1% pour les pays américains anglophones. L'analyse des principaux pays francophones de destination de la mobilité des Amériques indique que la France est le premier pays de destination alors que la mobilité vers le Canada atteint un chiffre similaire à celui de la France. Les autres principales destinations francophones, avec des chiffres très inférieurs à ceux de la France ou du Canada, sont la Suisse, la Belgique et le Maroc. Si, au lieu d'étudier des pays, l'on procède à une analyse par agrégation géolinguistique, on observe que la mobilité vers les pays partiellement francophones dépasse légèrement celle vers la France. Pour la mobilité entrante, les pays asiatiques apparaissent comme la

principale origine des mobilités dans les Amériques, ces mobilités caractérisant surtout les États-Unis et le Canada. L'Amérique latine, avec une mobilité essentiellement régionale, a un profil géolinguistique très différent. Concernant la mobilité entrante dans les Amériques, le premier pays francophone est le Canada et le deuxième pays est la France ; en troisième position, avec des chiffres nettement inférieurs, se trouve Haïti. Sur la période, près de 300 000 étudiant.e.s d'Afrique francophone sont venus étudier dans les Amériques, soit la même quantité, au millier près, que d'étudiant.e.s français.e.s.

4. LA PLACE DE LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE EN FRANÇAIS DANS LES ÉTABLISSEMENTS MEMBRES DE L'AUF DES AMÉRIQUES

Les profils linguistiques des établissements membres de l'AUF des Amériques se différencient fortement selon l'environnement linguistique au sein duquel ils sont immergés. Si la place des partenariats francophones est comparable pour les établissements des régions hispanophones et lusophones, les premiers sont beaucoup plus tournés vers les établissements d'Amérique latine et Caraïbe (langues latines) que les établissements brésiliens. Le profil linguistique des établissements des régions francophones est très différent de celui des établissements des autres régions linguistiques avec une plus large part des partenariats avec des universités francophones. Le bilinguisme anglais-français se reflète clairement sur le profil linguistique des établissements situés dans des régions où les deux langues sont parlées couramment. Enfin, le profil linguistique des établissements situés dans des régions anglophones laisse comparativement peu de place aux partenariats francophones alors que les partenariats en Asie représentent plus d'un tiers de leurs relations à l'international. Pour les établissements membres de l'AUF dans les Amériques, 2882 partenariats avec des établissements francophones et/ou membres de l'AUF ont été dénombrés. Parmi eux, l'importance relative des partenariats avec des établissements français, canadiens, puis brésiliens est à souligner. Sur la période 2015-2019, on estime qu'en moyenne et chaque année, plus de 1800 étudiant.e.s des universités membres de l'AUF en Amérique latine réalisaient une

mobilité en français. Parmi les établissements qui ont répondu à l'enquête adressée aux Services de Relations internationales, les douze universités d'Amérique latine qui ont le plus d'étudiant.e.s en mobilité en français participent aux Programmes ERASMUS et/ou -FITEC.

5. LES ÉTUDIANT.E.S DES UNIVERSITÉS LATINO-AMÉRICAINES MEMBRES DE L'AUF EN MOBILITÉ EN FRANÇAIS

L'expérience de mobilité est pour une large part française avec plus de 90 % des répondant.e.s qui déclarent avoir fait une mobilité en France. Il s'agit d'un public plurilingue, qui est en mesure d'articuler différents espaces linguistiques. La grande majorité des mobilités sont intégrées aux cursus des étudiant.e.s avec la reconnaissance des crédits, voire l'obtention d'un double diplôme (pour les doubles diplômes, 58,9 % réalisent une mobilité de deux ans). En ce qui concerne le type de bourse, 41 % des étudiant.e.s partent avec des bourses 100 %, 32 % avec une bourse partielle et 27 % sans bourse. Les bourses 100 % se concentrent sur les échanges les plus institutionnalisés. Pour les répondant.e.s, les principaux lieux d'apprentissage du français sont les instituts de langue, l'université et les cours particuliers. On constate aussi que dans de nombreux cas l'apprentissage du français ne semble commencer qu'à l'université, ce qui signifie que ces mobilités constituent l'occasion d'attirer un public qui n'était pas francophone avant d'étudier à l'université. Mais, après la mobilité, la continuité de l'étude de la langue et son utilisation dans le cadre académique n'est pas majoritaire, et l'utilisation en milieu professionnel ne concerne que la moitié des répondant.e.s. Après les problèmes financiers et les difficultés matérielles, la deuxième difficulté rencontrée lors de la mobilité est la socialisation dans le pays d'accueil, signalée comme problématique dans 35 % des cas. Le retour sur l'expérience de la mobilité est cependant largement positif.

L'ensemble des résultats obtenus dans le cadre de ce travail de recherche constitue une base documentaire qui permettra à l'AUF de mettre en œuvre de futurs programmes de soutien à la mobilité étudiante en français au plus proche des besoins de ses membres et leurs étudiant.e.s.

INTRODUCTION

« Je l'encouragerais à le faire. Dans mon cas, d'un point de vue universitaire et humain, cette mobilité étudiante en français a été très importante pour mon développement professionnel et personnel » ; conseil apporté¹ par un étudiant de l'Université de La Plata (Argentine) à un.e étudiant.e qui s'apprêterait à entreprendre une mobilité en français similaire à celle qu'il a effectuée.

La mobilité étudiante peut être définie comme le déplacement d'un.e étudiant.e de l'enseignement supérieur, généralement dans un pays étranger, dans un contexte d'études ou d'apprentissage et pour une durée déterminée. Ainsi, on peut distinguer plusieurs types de mobilités étudiantes : celles qui se déroulent dans le cadre de formations ou de programmes diplômants ou bi-diplômants (d'une durée généralement supérieure à un an), celles organisées dans le cadre d'un programme d'échange avec ou sans validation de crédits (de trois mois à un an), celles qui se réalisent dans le cadre d'un stage ou de programmes de coopération spécifiques à l'étranger (de un à trois mois) ou encore celles qui concernent les écoles d'été ou les voyages d'études qui sont généralement centrés sur la socialisation interculturelle et/ou l'apprentissage d'une langue ou d'une spécialité (d'un à trois mois). Aussi, un phénomène s'est amplifié depuis 2020 dans le contexte de la pandémie liée à la COVID-19 : la mobilité « à domicile ». Elle peut concerner les quatre types de mobilité présentés ci-dessus, mais se déroule soit dans son intégralité à distance, soit sous une forme hybride (à la fois en distanciel et présentiel), grâce à l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation (TICE).

Pour se référer à des mobilités étudiantes « francophones » ou « en français », il est nécessaire de caractériser le français en tant que « langue de la mobilité étudiante ». Dans le cas de ces mobilités étudiantes, les configurations d'utilisation de la langue

française sont plurielles. Par exemple, un.e étudiant.e originaire d'une région francophone peut effectuer sa mobilité dans une université dont la principale langue d'enseignement est le français. Aussi, un établissement d'enseignement supérieur d'une région francophone accueille dans des formations entièrement en français des étudiant.e.s étranger.ère.s qui sont des utilisateur.trice.s élémentaires, indépendant.e.s ou expérimenté.e.s du français. Des étudiant.e.s francophones peuvent réaliser une mobilité dans une université dont les cours sont donnés entièrement en espagnol.

L'introduction de la variable « langue » dans la mobilité étudiante demande donc de définir certains concepts et clarifier le niveau d'analyse. Ainsi et dans le cadre de ce travail de recherche, lorsque l'analyse porte sur les pays, le terme de « mobilité francophone » fait référence à des mobilités concernant des pays francophones ou partiellement francophones comme pays de destination ou d'origine. L'analyse du point de vue pays implique en effet de travailler sur des données agrégées pour lesquelles la langue spécifique de l'étudiant.e ou le cadre linguistique de la mobilité ne sont pas toujours connus. La mobilité de la France vers la Colombie est alors, au niveau pays, définie comme une mobilité francophone même si le français n'est pas le vecteur de la mobilité. Lorsque l'analyse porte sur les étudiant.e.s au niveau individuel, une différenciation peut être opérée selon la langue de l'étudiant.e et celle dans laquelle se fait la mobilité. En considérant dans

1 Ce conseil a été recueilli dans le cadre de l'enquête étudiante réalisée pour ce rapport.

ce cas que la langue d'attache principale de l'étudiant.e est celle du pays d'origine de sa mobilité, une mobilité étudiante « francophone » correspond alors à une mobilité réalisée par un.e étudiant.e originaire d'une région francophone vers une région non francophone et une mobilité « en français » se réfère à celle effectuée depuis une région non francophone vers une région francophone. Le cas d'une mobilité depuis et vers une région francophone correspond ici à une mobilité « francophone et en français ». Ainsi, un.e étudiant.e brésilien.ne qui fait une mobilité dans un établissement francophone canadien réalise une mobilité « en français ». À l'inverse, la mobilité d'un.e étudiant.e haïtien.ne qui part en mobilité dans un pays d'Amérique latine est une mobilité « francophone ». Si un.e étudiant.e français.e fait une mobilité au Canada dans une université francophone, sa mobilité est caractérisée comme « francophone et en français ».

Le travail de recherche vise à mieux comprendre la mobilité internationale francophone et en français des étudiant.e.s dans sa réalité, dans son environnement et en particulier dans sa dynamique entre les universités membres de l'AUF aux Amériques. Il consiste, par la construction d'outils et méthodes sur mesure, à établir une cartographie de la mobilité étudiante francophone et en français aux Amériques, en global et pour les établissements membres de l'AUF, et présenter un portrait de l'étudiant.e d'Amérique latine en mobilité internationale en français. Il apporte des données indicatives des flux de la mobilité en français pour les établissements membres de l'AUF en Amérique latine.

La structure du rapport de recherche est la suivante : un état des lieux des connaissances (**Partie 1**) est d'abord présenté, suivi d'une note méthodologique (**Partie 2**) et la présentation des principaux résultats concernant la structure linguistique des flux d'étudiant.e.s dans les Amériques (**Partie 3**), la place de la mobilité étudiante en français dans les établissements membres de l'AUF des Amériques (**Partie 4**) et le portrait des étudiant.e.s latino-américain.e.s des universités membres de l'AUF en mobilité en français (**Partie 5**).

1. ÉTAT DES LIEUX DES CONNAISSANCES

Cette partie est consacrée à l'état des lieux des connaissances et des sources d'information concernant les mobilités francophones et en français dans les Amériques. Celui-ci a été effectué à partir de l'exploration des sites institutionnels et d'une recherche sur les moteurs de recherche académique à partir de différents mots-clefs². Le principal constat est qu'il existe très peu de données et d'études scientifiques sur la mobilité universitaire en français et/ou francophone dans les Amériques. Les données statistiques sont généralement structurées par pays et les études se limitent à l'analyse des principaux pays de mobilité. La dimension francophone des mobilités n'est donc généralement abordée dans ces documents qu'à travers la mobilité vers la France. De plus, la dimension linguistique des mobilités n'est habituellement pas prise en compte : les données ne sont jamais analysées sous cet angle-là, même si, parfois, la question des langues est mentionnée, plus particulièrement pour l'anglais. Il existe ensuite une série de documents concernant le Français Langue Étrangère, qui se concentrent donc sur les questions de didactique plus que sur l'analyse des mobilités. Les principaux éléments qui ont été trouvés sont ceux qui sont mentionnés dans la synthèse qui suit.

En ce qui concerne les données, la principale source est l'Institut de Statistique de l'UNESCO³ qui fournit des données brutes pour l'ensemble des pays. Cette source est généralement celle qui est utilisée dans les rapports institutionnels et les études scientifiques, et l'analyse statistique présentée dans ce rapport se base sur celle-ci. L'autre source privilégiée est Campus France qui possède un espace documentaire avec de nombreux éléments (notes, chiffres clés, fiches pays, etc.)⁴. Si beaucoup de documents de Campus France apportent des informations concernant la mobilité vers la France et la mobilité des pays américains, le seul document qui ait été trouvé qui aborde la langue française dresse un panorama de la langue française dans le monde, analyse les mobilités vers la France pour l'apprentissage du Français puis l'impact du

secteur du Français Langue Étrangère, sans analyser les mobilités francophones (Campus France, 2018). Du côté du Canada, la principale source identifiée est celle des résidents temporaires détenteurs de permis d'études qui donne des informations pour 221 pays sur la période 2017-2020 (Gouvernement du Canada, 2021)⁵. De manière plus spécifique pour le Québec, il convient de mentionner les *Données préliminaires relatives aux inscriptions au trimestre d'automne 2020 du Bureau de la Coopération Interuniversitaire* (BCI, 2020), qui fournit des données générales sur l'évolution des étudiant.e.s internationaux au Québec et le détail par université, mais ne donne pas d'information précise concernant l'origine des étudiant.e.s ; et le document *Statistiques sur les étudiant.e.s internationaux dans le réseau universitaire québécois* (ME-MES, 2017), qui donne des informations sur l'origine des étudiant.e.s. Selon ce document, pour l'année 2013, la France, avec 12 495 étudiants, est le premier pays d'origine des étudiant.e.s internationaux dans le réseau universitaire québécois. En ce qui concerne les pays d'Amérique latine, le Mexique, avec 374 étudiant.e.s, est le treizième pays et le Brésil, avec 344 étudiant.e.s, est quinzième. Pour ce qui est des États-Unis, la principale source identifiée est *l'Institut of International Education* qui à travers son *Open doors* et *Project Atlas*⁶ offre des données très détaillées sur l'origine des étudiants, les destinations aux États-Unis des mobilités entrantes, les disciplines, les programmes d'anglais, etc. Il s'agit donc d'une source de données riche et précise, mais dont l'utilité pour l'étude des mobilités en français est limitée, d'autant plus que cette source ne concerne que les États-Unis. Enfin, pour l'Amérique latine, il convient de mentionner l'Institut International pour l'Éducation Supérieure en Amérique latine et la Caraïbe de l'UNESCO (IESALC) qui a récemment consacré une étude à la mobilité en Amérique latine (IESALC, 2019). Ce document apporte de nombreuses informations, mais très peu sur les questions linguistiques. S'il existe donc de nombreuses sources de données et des institutions qui produisent des rapports et des études sur les mobilités, les aspects linguistiques sont rarement traités.

2 Moteurs de recherche utilisés : Cairn, Persée, Érudit, Jstor, Latindex, Scielo, google scholar. Mots-clefs utilisés : mobilité, étudiant, universitaire, Amérique, francophone, français. Recherche réalisée en français, anglais et espagnol.

3 <http://data.uis.unesco.org>

4 <https://www.campusfrance.org/fr/espace-documentaire>

5 <https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/90115b00-f9b8-49e8-afa3-b4c8ff8facee>. Ces données sont malheureusement confuses et il n'a donc pas été possible de les exploiter dans cette étude.

6 Accessibles aux adresses suivantes : <https://opendoorsdata.org> et <https://www.iie.org/Research-and-Insights/Project-Atlas>.

Ensuite, plusieurs rapports institutionnels qui apportent des informations spécifiques sur la francophonie universitaire américaine ont pu être identifiés. Mentionnons tout d'abord le rapport de l'Assemblée parlementaire de la francophonie *La mobilité étudiante au sein de la francophonie* (Godin, 2018), qui fait une synthèse concernant les programmes de mobilité et les flux par pays. Concernant la France, *l'Atlas territorial de la mobilité européenne et internationale* apporte quelques informations sur la Guyane, où la mobilité étudiante entrante est évaluée à 400 étudiant.e.s (MESRI, 2020). Enfin, dans le cas du Canada, M. Julien a réalisé un rapport intitulé *La mobilité internationale au sein des Universités québécoises. Étude réalisée dans le cadre de l'avis « L'internationalisation : nourrir le dynamisme des universités québécoises »* (Julien, 2005). Ce rapport est détaillé et exhaustif pour la période 1982-2003, mais est daté et n'apporte donc que peu d'informations utiles pour la présente étude. Le rapport *Les effectifs d'étudiant.e.s internationaux dans les programmes d'études postsecondaire avant la COVID* donne des informations générales sur la proportion d'étudiant.e.s étrangers, la répartition par discipline et l'importance de la Chine et de l'Inde, mais sans préciser l'origine des étudiant.e.s internationaux (Frenette et al., 2020). Le document *Les étudiant.e.s internationaux dans les universités canadiennes, 2004-2005 à 2013-2014* apporte une information plus détaillée, mais donne peu d'informations sur la mobilité francophone ou en français des Amériques (Statistique Canada, 2016). Un autre document identifié est *l'Évaluation du Programme des étudiant.e.s étrangers*, qui apporte également peu d'éléments (Citoyenneté et Immigration Canada, 2015). En revanche, *Le Canada au premier rang: l'enquête de 2009 sur les étudiant.e.s étrangers* fournit quelques éléments plus intéressants (Humphries et al., 2014). Cette enquête s'appuie sur l'étude de plus de cinq mille questionnaires et prolonge des enquêtes similaires menées en 2004 et 1999. Elle permet d'établir le profil socioéconomique des étudiant.e.s et leur expérience de la mobilité. En ce qui concerne la langue, elle apporte différents éléments très précis : avant de venir au Canada, en ce qui concerne les étudiant.e.s d'université, 14 % des étudiant.e.s interrogé.e.s parlaient le français dans leur famille, contre 25 % pour l'anglais, 22 % pour le mandarin et le cantonais, et 6 % pour l'espagnol. 12 % de ces étudiant.es ont un parent qui a étudié en France,

contre 26 % pour les États-Unis et 18 % pour la Grande-Bretagne. De plus, six étudiant.e.s sur dix déclarent que le fait de pouvoir avoir des cours en français et en anglais a été un élément motivant le choix du Canada. Enfin, dans le cas des Collèges d'enseignement général et professionnel, une étude indique qu'en 2019, 46 % des projets internationaux ont été menés en Afrique subsaharienne et 34 % en Amérique latine et aux Antilles (Fédération des CÉGEPs, 2020). Il convient de signaler que dans ces documents institutionnels le mot « francophonie » n'apparaît généralement pas et qu'ils mentionnent très peu les questions linguistiques.

En ce qui concerne les études scientifiques, quelques articles ont pu être identifiés. Ces travaux sont dans l'ensemble très spécifiques et basés sur des méthodes qualitatives. A. Gherbi et Ch. Belkhodja analysent de manière détaillée le réseau universitaire montréalais à partir d'entretiens (Gherbi & Belkhodja, 2018), M. Yérou Baldé s'intéresse aux réorientations des mobilités sénégalaises de la France vers les États-Unis et le Canada (Baldé, 2014), A. Pilote et M. Canuel travaillent sur les mobilités francophones internes au Canada à partir d'entretiens (Pilote & Canuel, 2013), S. Garneau et C. Bouchard étudient de manière plus spécifique la difficulté que représente la langue française pour attirer les étudiant.e.s internationaux au Québec, et comparent la France et le Québec, notamment à travers des statistiques concernant les mobilités maghrébines (Garneau & Bouchard, 2013). C. Beaudry, J. Laflamme, A.-A. Deschênes et M. Aguir étudient les mobilités francophones internes au Canada et élaborent un modèle (régression) des facteurs de mobilité (Beaudry et al., 2014). I. Violette étudie les politiques d'internationalisation et signale l'intérêt que présente pour les francophones la migration au Canada en tant que moyen d'acquérir l'anglais (Violette, 2015). A. Pilote et L. Brier s'intéressent également aux mobilités francophones internes au Canada à travers la réalisation d'entretiens (Pilote & Brier, 2013). S. Garneau, C. Bouchard et A. Pilote se sont intéressées plus particulièrement aux offres de formation en lien avec les mobilités francophones internes au Canada (Garneau et al., 2013). M.-C. Bernard a également travaillé sur les offres de cours et l'insertion des étudiant.e.s universitaires en milieu francophone (Bernard, 2014). J. Jean-Pierre a travaillé

plus particulièrement sur l'insécurité linguistique (Jean-Pierre, 2017), et L. Sall a étudié les modes d'inclusion des étudiant.e.s francophones internationaux (Sall, 2020). Deux constats peuvent être faits concernant cette littérature : d'une part, de nombreux articles qui traitent de la mobilité francophone au Canada étudient la mobilité interne, et non internationale, du Canada. D'autre part, aucun article n'a été trouvé concernant la mobilité des étudiant.e.s latino-américains en milieu francophone dans les Amériques⁷.

Enfin, il convient de signaler trois articles qui font une analyse globale des mobilités étudiantes en prenant en compte les aspects linguistiques. Tout d'abord, l'article de R. Perkins et E. Neumayer *Geographies of educational mobilities: exploring the uneven flows of international students* qui montre à travers un modèle statistique l'impact d'une langue commune sur les mobilités : celles-ci constituent des variables explicatives de ces mobilités, en plus du nombre d'universités dans les classements internationaux, de la distance géographique, des variables économiques, du type de régime et des liens coloniaux (Perkins & Neumayer, 2014). C'est donc un article essentiel puisqu'il montre que l'existence d'une langue commune influe sur la mobilité indépendamment des autres variables. Ensuite, l'article de M. Börjesson, *The global space of international students in 2010* qui met en évidence, grâce à une analyse factorielle des mobilités, l'existence d'une structure linguistique des flux d'étudiant.e.s (Börjesson, 2017). Cet auteur montre que l'espace social des mobilités est structuré autour de trois pôles : un pôle pacifique, dominé par l'anglais, avec une logique de marché ; un pôle franco-ibérique, dominé par le français, l'espagnol et le portugais, avec une logique culturelle et coloniale ; et un pôle européen, dominé par les langues slaves et germaniques, avec une logique de proximité. Dans le prolongement de ces différents travaux, V. Montoya reprend, dans *¿Dependencia bicéfala o autonomía? América Latina en el espacio de la movilidad estudiantil internacional*, la méthode suivie par M. Börjesson pour l'année 2017 et obtient un résultat similaire (Montoya, 2021). Il identifie néanmoins des éléments supplémentaires : l'existence d'un pôle russe, continental et russophone, avec la Russie comme centre et des mobilités mettant en relation les pays de l'ex-URSS ; et d'un pôle latino-américain, lié au pôle franco-ibérique identifié par

M. Börjesson. En approfondissant l'analyse pour la mobilité sortante latino-américaine, il montre en outre que les différents pays de cette région sont plus ou moins liés aux différents pôles identifiés.

Il ressort de cette révision qu'il existe donc des données statistiques sur les mobilités, mais que celles-ci sont rarement analysées sous l'angle linguistique, et encore moins pour traiter sous cet angle-là les flux dans les Amériques. Un des apports du travail qui est ici présenté est donc d'analyser la structure linguistique des flux d'étudiant au niveau mondial, c'est-à-dire de proposer une approche géolinguistique des flux, et d'apporter ainsi certains éléments pour mieux connaître les dynamiques américaines.

Un deuxième constat est qu'il n'existe apparemment pas de travaux d'ensemble ni sur les étudiant.e.s qui effectuent des mobilités en français ni sur les dispositifs institutionnels permettant ces mobilités dans les Amériques, et plus particulièrement en Amérique latine et les établissements membres de l'AUF. L'étude réalisée pour ce rapport, à travers le recueil de données concernant les accords des universités membres de l'AUF dans les Amériques ainsi que les dispositifs existants au niveau national, et à travers la réalisation de deux enquêtes auprès des Secrétariats des Relations Internationales des universités et des étudiant.e.s ayant réalisé des mobilités, permet donc de contribuer à combler une lacune sur ces questions-là.

7 Il existe en revanche des travaux sur ces mobilités en France (Varela, 2020; García Garza & Wagner, 2015).

2. NOTE MÉTHODOLOGIQUE

La première partie du travail de recherche a été consacrée à l'étude géolinguistique des flux entrants et sortants des étudiant.e.s dans les Amériques, c'est-à-dire à une analyse des mobilités qui prenne en compte à la fois un critère géographique et linguistique. Avec comme objectif de cartographier les mobilités francophones en Amérique latine et d'identifier et documenter les flux entre zones francophones et non francophones, il est ainsi proposé de procéder à une analyse des mobilités francophones dans les Amériques, celles-ci étant entendues ici comme les mobilités ayant pour origine ou destination un pays francophone ou bien partiellement francophone. Bien évidemment, il n'est pas possible de savoir si ces mobilités se font en français. Néanmoins, une telle approche est utile dans la mesure où elle permet d'avoir une vision d'ensemble et de situer, à partir de l'étude de mobilités francophones dans les Amériques, les éléments plus spécifiques présentés dans ce rapport concernant les établissements membres de l'AUF et les étudiant.e.s réalisant des mobilités en français. Cette partie contribue aussi à combler la lacune signalée dans l'état des lieux des connaissances concernant le manque d'études sur les mobilités étudiantes prenant en compte les aspects linguistiques.

L'étude proposée vise à identifier la structure géolinguistique des flux de mobilité entrante et sortante des Amériques pour la période 1998-2019. Les données utilisées sont celles de l'Institut de Statistique de l'UNESCO, qui sont celles généralement utilisées par les organismes nationaux, tels que Campus France, dans leurs propres études. Comme l'indique l'Annexe A, ces données sont très incomplètes pour de nombreux pays en tant que pays de destination, mais satisfaisantes pour les principaux pays⁸. Dans la mesure où l'objectif est d'établir des tendances générales, il a semblé préférable de ne pas imputer de valeurs pour les données manquantes, ce qui aurait compliqué la démarche et la restitution des résultats sans nécessairement obtenir de résultats significativement meilleurs. Ceci permet par ailleurs de fournir des chiffres qui seront cohérents avec d'autres études utilisant cette source et facilite la reproduction des calculs.

Ces données de l'Institut de Statistique de l'UNESCO concernent les « étudiant.e.s qui ont quitté provisoirement leur territoire national dans le but de poursuivre leurs études et qui sont inscrits dans un programme d'enseignement dans un pays étranger » (UNESCO, 2020). Il n'est donc pas possible d'établir de lien direct entre la mobilité observée et l'existence d'accords interuniversitaires : les mobilités courtes n'apparaissent pas dans ces données. Elles ne permettent donc d'appréhender qu'une partie des mobilités et apportent une information différente et complémentaire de l'étude des relations institutionnelles entre universités ou des politiques étatiques.

À ces limitations liées aux données s'ajoutent les difficultés liées au travail de classification qu'implique une approche en termes géolinguistiques. S'il est, par exemple, simple de classer la France comme francophone, cela est plus difficile pour les pays bilingues ou plurilingues comme le Canada ou la Suisse. Certains pays peuvent en outre ne pas avoir le français comme langue officielle mais être dans la pratique au moins partiellement francophones, comme l'Algérie. Par ailleurs, les données concernant les pays, il est impossible de savoir si les étudiant.e.s en mobilité vont, par exemple dans le cas du Canada, dans une région francophone et/ou une université francophone, et quand bien même cette information serait disponible il ne serait pas possible de savoir si l'étudiant en question est francophone ou pas. Plutôt que de chercher à établir un système de pondération qui aurait obligé à choisir une série de critères plus ou moins valables et à complexifier l'analyse, le choix a été fait de créer une catégorie spécifique pour les pays partiellement francophones comme le Canada ou la Belgique (« AutresFranco »)⁹. En plus de la simplification de l'analyse, cette démarche a l'avantage de mettre l'accent sur le fait que les étudiant.e.s qui vont dans ces pays, même s'ils ne parlent pas français et ne vont pas dans une région ou une université francophone, sont susceptibles d'entrer en contact avec la langue française. La démarche prenant en compte les aspects géographiques, une variable spécifique a été créée pour l'Afrique (« AfrFranco »).

8 Il convient ici d'avoir à l'esprit que ces données sont incomplètes pour les pays de destination, et généralement pour des pays quantitativement peu importants. Pour les pays d'origine, ces données sont beaucoup plus complètes, notamment lorsqu'il s'agit de pays d'origine ayant comme destination des pays quantitativement importants. Ainsi, par exemple, si les données pour l'Argentine en tant que pays de destination sont mal renseignées, les données en tant que pays d'origine sont bonnes, puisque les étudiants de ce pays vont aux États-Unis, en Espagne, en France, etc. On sait donc bien où vont les argentin.e.s mais pas qui va en Argentine.

9 Le détail des agrégations apparaît dans l'Annexe B et l'Annexe C.

L'approche par la langue a également impliqué de faire des choix dans les langues choisies dans la mesure où il était impossible de prendre en compte toutes les langues concernées à moins de créer une grande quantité de variables, ce qui aurait nui à la clarté du propos. Il a donc fallu réaliser une série d'agrégations qui sont bien évidemment discutables mais qui néanmoins permettent de synthétiser les données. L'anglais a bien évidemment été retenu, particulièrement pour les pays anglophones comme les États-Unis. Un pays comme le Canada n'a pas été inclus dans cette catégorie, mais dans « AutresFranco ». Le dilemme de l'analyse de résultats agrégés a été résolu en procédant à chaque fois à des analyses par pays puis par variables agrégées, ce qui permet de considérer tantôt le Canada comme anglophone, tantôt comme partiellement francophone. Une difficulté ici est que dans certains pays qui ne sont pas officiellement anglophones, l'anglais est plus ou moins largement utilisé à l'université, et plus particulièrement dans les programmes dirigés aux étudiant.e.s internationaux ; et que la population possède un bon niveau d'anglais, par exemple les pays scandinaves ou l'Allemagne par rapport à d'autres pays comme l'Albanie ou la Lettonie. Pour ces pays qui peuvent donc être, dans l'optique des objectifs poursuivis par cette enquête, considérés comme partiellement anglophones, une variable spécifique a été créée (par exemple, pour l'Europe partiellement anglophone, « ErpAnglo »). Si ce choix est discutable, il a semblé plus pertinent que de mettre ces pays dans la catégorie « Autre », ou de créer une catégorie pour chaque langue. Le même raisonnement a été appliqué à l'Asie pour l'Inde, le Japon ou Hong-Kong (« AsieAnglo ») par rapport au Laos ou aux Philippines (« Autre »). De plus, étant donné que l'analyse concerne des pays de langue latine et qu'il existe des liens académiques et culturels forts entre les pays d'Amérique latine et leur ancienne métropole, une variable spécifique pour l'Espagne, l'Italie et le Portugal a été créée (« EspIItaPrt »). Les pays américains de langue latine (« ALClatine ») ont été distingués de la Caraïbe anglophone (« CarbAnglo »). L'Arabe et le Russe ont également été pris en compte étant donné que ces langues concernent de nombreux pays. Les variables retenues sont donc la France (« fra » ou « FRA »¹⁰) ; les pays partiellement francophones (« AutresFranco »), l'Afrique anglophone, francophone et lusophone (« AfrAnglo », « AfrFranco » et

« AfrLuso ») ; l'Espagne, l'Italie et le Portugal ; l'Amérique latine ; les pays anglophones (« Anglo ») ; les pays d'Asie et d'Europe considérés comme partiellement anglophones (« AsieAnglo » et « ErpAnglo ») et les autres pays (« Autres »). La Chine a été considérée comme une variable à part entière étant donné le volume de sa mobilité sortante qui augmentait considérablement la variable « Autre ». L'Inde a été classée dans « AsieAnglo » étant donné le statut de l'anglais dans ce pays. Bien évidemment, les étudiant.e.s chinois doivent être largement anglophones : la classification implique de faire des choix dont la justification a tenté d'être restituée dans cette présentation de la méthodologie.

Les variables retenues permettent donc de mettre en œuvre une analyse géolinguistique et de restituer, grâce à une démarche comparative, les caractéristiques des flux francophones d'étudiant.e.s dans les Amériques. Pour les pays membres de l'AUF¹¹, une analyse détaillée a été réalisée et peut être consultée dans le Répertoire qui accompagne le rapport de recherche. Les résultats présentés n'aspirent aucunement à une exactitude qui prétendrait décrire la totalité de la réalité, mais plus simplement à identifier des tendances générales qui découlent de l'étude des données disponibles et dont l'imperfection doit être prise en compte tout au long de l'analyse. Ces tendances générales s'avèrent cependant de grande utilité pour comprendre l'environnement géolinguistique lié à la mobilité étudiante et au sein duquel sont immergées les Universités.

Pour les établissements d'enseignement supérieur membres de l'AUF dans les Amériques, un recensement des partenariats internationaux et de leurs caractéristiques géolinguistiques¹² a été réalisé à partir des informations publiées sur les sites Internet des membres de la région en avril ou en mai 2021¹³. L'objectif de ce travail était de pouvoir caractériser le profil linguistique de la politique de coopération internationale des établissements avant de se concentrer plus précisément sur les opportunités de mobilité étudiante en français auxquelles peuvent accéder leurs étudiant.e.s. La classification géolinguistique utilisée dans ce cadre est la même que celle présentée ci-devant. Cependant, pour les pays partiellement francophones comme la Belgique, le Canada et la Suisse, une différenciation

10 Afin d'éviter les confusions dans le nom des variables et la lecture des graphiques, les minuscules désignent les pays d'origine et les majuscules désignent les pays de destination. Dans le souci de ne pas surcharger les graphiques, les codes ISO 3 ont été utilisés.

11 Dans la mesure où les données de l'UNESCO concernent les pays, la Guyane n'a pas pu être prise en compte.

12 13 911 accords de coopération ont ainsi pu être dénombrés.

13 La source de ces informations correspond aux accords de coopération publiés sur les sites Internet des établissements membres de l'AUF dans la Région des Amériques.

a pu être établie entre les établissements situés dans des régions francophones et ceux situés dans des régions non francophones. Ainsi, les établissements de ces régions francophones ont été classés pour ce travail spécifique dans la catégorie « AutresFranco ». Les établissements belges ou suisses situés dans des régions non francophones ont été classés dans la catégorie « ErpAnglo ». Les établissements canadiens non francophones qui ne sont pas membres de l'AUF ont été classés dans la catégorie « Anglo » alors que les établissements canadiens membres de l'AUF dans des régions anglophones ou bilingues anglais-français ont été classés comme « AutresFranco »¹⁴. Aussi, les partenaires chinois ont été classés dans la catégorie « AsieAnglo » pour ces profils linguistiques, l'hypothèse étant ici que, pour notre population, les formations concernées par les échanges universitaires depuis et vers la Chine se font très majoritairement en anglais.

Parmi les 81 établissements membres de l'AUF dans les Amériques, les ententes internationales de quatre universités n'étaient pas informées en mai 2021 sur leurs sites Internet respectifs : celles de l'Université Mayor de San Andrés, Bolivie ; l'Université du Vale do Sapucaí, Brésil ; le Collège universitaire dominicain, Canada et l'Université de Regina, Canada ; alors que les réseaux francophones tels que la Conférence internationale des doyens des facultés de pharmacie d'expression française, le Réseau international francophone des établissements de formation de formateurs, la Fédération des Cégeps¹⁵ ou l'Université du Québec ne publiaient pas d'accord de coopération en mai 2021. Le profil linguistique de la politique de coopération internationale de 73 établissements membres de l'AUF dans les Amériques a donc pu être dressé.

Ensuite, une attention particulière a été portée sur les partenariats des 81 établissements membres de l'AUF dans les Amériques avec des établissements francophones et/ou membres de l'AUF. Dans ce cadre, une base de données spécifique des accords de coopération liés à la francophonie universitaire et actifs en avril ou mai 2021 a été créée¹⁶. Ces ententes de coopération internationale sont principalement bilatérales et impliquent des possibilités d'échange d'étudiant.e.s qui se manifestent sous la forme de

mobilités entrantes et/ou sortantes pour les universités.

Les critères suivants ont été utilisés pour la création de cette base de données : les informations enregistrées concernent seulement les accords signés avec des établissements francophones ou de régions francophones ou des membres de l'AUF ; un accord signé avec un ministère ou une ambassade n'est pas enregistré ; si plusieurs accords avec un même partenaire sont signés par une université de la population, un seul partenariat est compté. De plus, un accord est recensé si au moins une des deux institutions le publie sur son site Internet. La base de données ne compte que des accords bilatéraux. Lorsqu'un accord multilatéral est informé par un établissement, chaque université partenaire de l'accord est comptée comme partenaire. Par ailleurs, si un établissement d'enseignement supérieur appartient à une université ou un groupement plus large d'établissements, l'établissement de tutelle est informé. Par exemple, si une université membre de l'AUF dans les Amériques informe un accord de coopération avec l'IUT d'Évry (France), l'établissement partenaire inscrit dans la base de données est l'Université Évry Val d'Essonne dont dépend l'IUT d'Évry. Aussi, si le nom d'un établissement informé sur le site Internet des universités membres de l'AUF dans les Amériques ne correspond pas au nom actuel de cet établissement, c'est le nom actuellement utilisé qui est informé dans la base de données.

Ainsi, 2 882 partenariats entre les membres de l'AUF dans les Amériques et des établissements d'enseignement supérieur membres de l'AUF ou situés dans des régions francophones ont été dénombrés. Les partenariats « francophones » de 74 établissements¹⁷ membres de l'AUF dans les Amériques sont comptabilisés dans ce cadre.

Parallèlement, un recensement des Programmes de soutien à la mobilité francophone et en français dans les douze pays du réseau de l'AUF des Amériques a été réalisé. Ces programmes sont des programmes de bourses de mobilité étudiante ou de financement de projets de recherche impliquant une mobilité étudiante et mis en œuvre par des États (France, Canada par exemple), des regroupements d'États

14 Ce choix de classification, même s'il ne correspond pas exactement à la réalité des universités concernées, permet, dans le cadre de cette étude, de considérer ces établissements comme appartenant à la francophonie universitaire et scientifique et qu'ils proposent donc des opportunités de mobilités en français aux étudiant.e.s.

15 Chacun des Collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) peut signer des ententes avec des partenaires internationaux. Pour sa part, la Fédération des Cégeps ne publie sur son site Internet aucun accord signé en tant qu'institution autonome.

16 La source de ces informations est la même que précédemment et correspond aux accords de coopération publiés sur les sites Internet des établissements membres de l'AUF dans la Région des Amériques.

17 Pour la Fédération des Cégeps qui ne publie sur son site internet aucun accord signé en tant qu'institution autonome, les accords de chaque Cégep ont été inclus dans la base de données. Pour éviter une multiplication des établissements dans la base de données, ces accords ont été assignés « artificiellement » à la Fédération des Cégeps.

(Union européenne par exemple), des Organismes internationaux (AUF par exemple) ou des Provinces et régions. Ils répondent à une volonté politique et stratégique visant à favoriser les mobilités étudiantes dans certains domaines scientifiques, selon certains niveaux d'études, pour les étudiant.e.s étranger.e.s ou nationaux. Ces programmes font partie intégrante de l'environnement des établissements membres de l'AUF dans les Amériques et leur mise en œuvre implique des effets structurants en termes d'organisation de la mobilité étudiante en français au sein des établissements qui y participent. À partir des informations publiées en ligne en mai 2021 par les universités, les ambassades, les ministères et différents organismes qui opèrent dans la région des Amériques, une liste de 51 programmes de soutien à la mobilité en français et francophones a pu être dressée et classée selon leurs différentes caractéristiques : Nom du Programme, Pays ou Institutions qui prennent en charge le financement du Programme, Type de financement : unilatéral (un seul organisme financeur) ou multilatéral (deux ou plusieurs organismes financeurs), Niveau d'études concerné par la mobilité, Durée de la mobilité, Pays concernés par le programme (population étudiante concernée)¹⁸.

La dernière étape du travail de recherche a consisté à se focaliser sur les universités membres de l'AUF en Amérique latine par l'intermédiaire de deux enquêtes réalisées auprès d'elles et leurs étudiant.e.s ayant fait une mobilité en français. Au 1^{er} juin 2021, l'AUF comptait

47 membres en Amérique latine¹⁹. Deux questionnaires en ligne ont été élaborés en juin 2021 en collaboration avec la Direction régionale des Amériques et l'Antenne de l'AUF en Amérique latine. Ils ont tous deux été envoyés aux responsables des départements de Relations internationales de 42 de ces membres²⁰. Un premier questionnaire était destiné directement aux responsables des Services des Relations internationales (« Enquête RI ») et un deuxième aux étudiant.e.s des universités membres de l'AUF en Amérique latine ayant réalisé une mobilité sortante en français (« Enquête Étudiant.e.s »). Il était demandé aux contacts des départements de Relations internationales des membres de l'AUF d'envoyer ce dernier questionnaire à leurs étudiant.e.s ayant réalisé une mobilité en français. Les rapports complets de ces enquêtes peuvent être consultés dans les documents « Enquête RI » et « Enquête Étudiant.e.s » qui accompagnent ce rapport de recherche.

Ces questionnaires ont été envoyés en français, en espagnol ou en portugais (selon la langue parlée dans le pays de l'établissement d'enseignement supérieur destinataire) le 1^{er} juillet 2021. Les établissements et les étudiant.e.s ont eu la possibilité de répondre aux questionnaires jusqu'au 31 juillet 2021 inclusivement.

Trente-trois universités (78,5 %) ont donné suite aux envois. La représentation des universités membres de l'AUF en Amérique latine dans ces enquêtes est la suivante :

18 Cette liste peut être consultée dans le document Répertoire qui accompagne le rapport de recherche.

19 Par ordre alphabétique, ces établissements d'Enseignement supérieur sont : Centre de recherche et des études avancées de l'Institut polytechnique national (Mexique), Universidad de los Andes (Colombie), Université Autonome de l'État de Mexico (Mexique), Université Autonome Gabriel René Moreno (Bolivie), Université Bernardo O'Higgins (Chili), Université d'État de Campinas (Brésil), Université de São Paulo (Brésil), Université d'État de Feira de Santana (Brésil), Université d'État de Rio de Janeiro (Brésil), Université du Rosaire (Colombie), Université d'État Paulista Julio de Mesquita Filho (Brésil), Université de Brasília (Brésil), Université de Guyane (France), Université de la République (Uruguay), Université de Playa Ancha (Chili), Université fédérale de Pernambuco (Brésil), Université fédérale de Rio de Janeiro (Brésil), Université de Valle (Colombie), Université des Femmes du Sacré-Cœur (Pérou), Université du Salvador (Argentine), Université du Vale do Sapucaí (Brésil), Université EAN (Colombie), Université Fédérale d'Amapá (Brésil), Université Fédérale de Goiás (Brésil), Université fédérale de Minas Gerais (Brésil), Université Fédérale de Paraíba (Brésil), Université Fédérale de Pelotas (Brésil), Université fédérale de Uberlândia (Brésil), Université Nationale De La Plata (Argentine), Université Fédérale du Ceará (Brésil), Université fédérale du Pará (Brésil), Université fédérale du Paraná (Brésil), Université fédérale du Rio Grande do Sul (Brésil), Université fédérale Fluminense (Brésil), Université Libre de la Colombie (Colombie), Université Mayor de San Andrés (Bolivie), Université Mayor de San Simon (Bolivie), Université Nationale Autonome du Mexique (Mexique), Université nationale de Colombie (Colombie), Université Nationale de Costa Rica (Costa Rica), Université nationale de Cuyo (Argentine), Université nationale de Tres de Febrero (Argentine), Université nationale de Tucuman (Argentine), Université Péruvienne des Sciences Appliquées (Pérou), Université Pontificale Javeriana (Argentine), Université Ricardo Palma (Pérou), Université Veracruzana (Mexique).

20 Sur indication de l'Antenne de l'AUF en Amérique latine, les 5 Établissements d'enseignement supérieur auxquels le questionnaire n'a pas été envoyé sont les suivants : Centre de recherche et des études avancées de l'Institut polytechnique national (Mexique), Université d'État de Campinas (Brésil), Université de Brasília (Brésil), Université Fédérale de Pelotas (Brésil), Université nationale de Tucuman (Argentine).

9 UNIVERSITÉS

(21,5%) ont répondu à l'enquête RI mais aucun de leurs étudiant.e.s n'a répondu à l'enquête étudiante

19 UNIVERSITÉS

(45%) ont répondu à l'enquête destinée aux Responsables de Relations internationales et leurs étudiant.e.s ayant réalisé une mobilité en français ont répondu à l'enquête étudiante

5 UNIVERSITÉS

(12%) n'ont pas répondu à l'enquête RI mais leurs étudiant.e.s ont répondu à l'enquête étudiante

Enquête destinée aux Responsables des départements de Relations internationales des universités.

Enquête destinée aux étudiant.e.s des universités membres ayant réalisé une mobilité en français.

9 universités ont répondu à l'enquête RI mais aucun de leurs étudiant.e.s n'a répondu à l'enquête étudiante	19 universités ont répondu à l'enquête RI et leurs étudiant.e.s ont répondu à l'enquête étudiante	5 universités n'ont pas répondu à l'enquête RI mais leurs étudiant.e.s ont répondu à l'enquête étudiante
Université Bernardo O'Higgins	Université d'État de Feira de Santana	Université de São Paulo
Université de Playa Ancha	Université d'État de Rio de Janeiro	Université du Rosaire
Université des Femmes du Sacré-Coeur	Université d'État Paulista Julio de Mesquita Filho	Université fédérale de Pernambuco
Université Fédérale d'Amapá	Université de Guyane	Université fédérale de Rio de Janeiro
Université fédérale du Paraná	Université de Valle	Université Nationale De La Plata
Université fédérale du Rio Grande do Sul	Université du Salvador	
Université Libre de la Colombie	Université EAN	
Université Nationale de Costa Rica	Université Fédérale de Goiás	
Université Pontificale Javeriana	Université fédérale de Minas Gerais	
	Université fédérale de Uberlândia	
	Université fédérale du Pará	
	Université fédérale Fluminense	
	Université Mayor de San Simon	
	Université Nationale Autonome du Mexique	
	Université nationale de Colombie	
	Université nationale de Cuyo	
	Université nationale de Tres de Febrero	
	Université Ricardo Palma	
	Université Veracruzana	

L'Enquête RI comprenait 21 questions. Elle visait à recueillir des informations qualitatives et quantitatives sur les programmes de mobilité étudiante en français mis en œuvre par les Établissements membres en Amérique latine. Vingt-huit réponses au questionnaire ont été obtenues (67 % de participation). Les données quantitatives recueillies ont permis de réaliser, par une régression linéaire simple, une estimation du nombre total annuel moyen d'étudiant.e.s en mobilité sortante en français de 45 des 47 membres de l'AUF en Amérique latine²¹. Pour réaliser cette estimation, les hypothèses suivantes ont été faites : la population universitaire correspondant aux universités membres de l'AUF en Amérique latine est homogène et le nombre d'étudiant.e.s réalisant des mobilités en français est une variable liée au nombre de partenariats de leur établissement d'origine avec des établissements francophones.

Pour ce qui est de l'Enquête étudiant.e.s, le principal objectif était d'établir un portrait des étudiant.e.s réalisant une mobilité en français et de documenter les flux. Au total, 659 réponses ont été obtenues d'étudiant.e.s provenant de 24 universités et de sept pays de la région. Ce questionnaire comprenait 26 questions portant sur les éléments suivants :

- **Internationalisation** : nombre de mobilités, destinations et compétences en langues (allemand, anglais, espagnol, italien, portugais et autres langues).
- **Bourse** : type de bourse (complète, partielle ou sans bourse) et institution de financement.
- **Mobilité** : durée, niveau de formation au moment de la mobilité, année, discipline, difficultés et motivations.
- **Langue française** : lieu d'apprentissage, certificat et relation avec le français après la mobilité (apprentissage, utilisation en milieu académique ou professionnel).
- **Général** : genre, âge, situation professionnelle
- **Conseil** : une question ouverte permettait aux étudiant.e.s de donner des conseils à de futur.e.s candidat.e.s²².

Les résultats obtenus ont ensuite fait l'objet d'une analyse qui s'est appuyée sur des méthodes d'analyse univariée

et bivariée ainsi que sur l'analyse des correspondances multiples (ACM) et dont les principaux résultats sont présentés dans ce rapport. Concernant la validité des résultats obtenus, dans la mesure où l'enquête a été envoyée par courriel par les Secrétariats des Relations internationales des universités et que l'obtention d'une réponse dépendait de la volonté de l'enquêté.e de répondre, l'échantillon obtenu ne peut être considéré que comme non-probabiliste et les réponses comme déclaratives. Il est donc difficile de prétendre inférer les résultats obtenus à l'ensemble de la population. Cela dit, sachant que la mobilité vers la France constitue une part essentielle de la mobilité en français d'Amérique latine et que celle-ci s'élevait pour les mobilités comptabilisées par l'O.N.U à 231 992 étudiant.e.s entre 1998 et 2019, il faudrait un échantillon de 384 individus en utilisant des méthodes aléatoires d'échantillonnage pour que celui-ci soit représentatif de cette population-là aux taux usuels (marge d'erreur de 5 % et taux de confiance de 95 %). Parmi les réponses obtenues, 3,7 % concernent des mobilités antérieures à 2010 et 46 % des mobilités ayant eu lieu en 2018, 2019 et 2020. Si celles-ci sont nécessairement biaisées, la quantité de réponses obtenues peut donc néanmoins être considérée comme relativement importante, surtout pour les dernières années. Il s'ensuit qu'il est possible de tirer de ces données, ne serait-ce qu'à titre exploratoire, certaines observations générales et d'identifier des tendances. Enfin, concernant le périmètre de l'étude, il convient d'avoir à l'esprit que l'enquête ayant été envoyée par les Secrétariats, les résultats ne concernent que les mobilités réalisées dans le cadre d'un cursus : un.e étudiant.e qui, une fois ses études terminées, décide d'aller faire une maîtrise ou un doctorat dans un pays francophone n'a pas nécessairement à passer par le circuit institutionnel de son université d'origine. L'étude se limite donc aux mobilités en français réalisées dans les universités membres de l'AUF dans le cadre des cursus de ces universités, et ne concerne pas les mobilités universitaires d'étudiant.e.s latino-américain.e.s vers des pays francophones, c'est-à-dire qu'elle porte sur une sous-population (les mobilités en français dans les universités de l'AUF) d'une population plus large (les mobilités universitaires d'étudiant.e.s latino-américain.e.s vers des pays francophones) et *a priori* rien n'autorise à penser que celle-ci soit similaire à celle-là.

21 Les partenariats francophones de l'Université Mayor de San Andrés (Bolivie) et de l'Université du Vale do Sapucaí (Brésil) n'étant pas disponibles dans le cadre de ce travail de recherche, les effectifs d'étudiant.e.s en mobilité en français n'ont pas pu être estimés.

22 Cette question ouverte a reçu 454 réponses, parfois de plusieurs lignes. Elle a ainsi permis d'obtenir de nombreux éléments sur les difficultés rencontrées par les étudiant.e.s ainsi que sur les aspects positifs de la mobilité.

3. STRUCTURE GÉOLINGUISTIQUE DES FLUX D'ÉTUDIANT.E.S DANS LES AMÉRIQUES

En ce qui concerne la période 1998-2019 :

- La mobilité latino-américaine vers les principaux pays anglophones (États-Unis, Grande-Bretagne, Australie, Nouvelle-Zélande et Canada) est de 48,2 % contre 72,7 % pour les pays américains anglophones.
- 7,2 % de la mobilité sortante latino-américaine a comme destination la France, contre 4,1 % pour les pays américains anglophones.
- Avec 44 472 étudiant.e.s, Haïti représente 5,7 % de la mobilité entrante en Amérique latine ; et la France, avec 5 451 étudiant.e.s, représente 0,7 %, ce qui fait donc d'Haïti la première mobilité francophone vers l'Amérique latine.
- 298 433 étudiant.e.s d'Afrique francophone sont venus étudier dans les Amériques, soit la même quantité, au millier près, que d'étudiant.e.s français.e.s (301 649).

Cette partie est consacrée à l'étude géolinguistique des flux entrants et sortants des étudiant.e.s dans les Amériques. L'étude se base sur les données fournies par l'Institut de Statistique de l'UNESCO pour la période 1998-2019 et vise à analyser les mobilités francophones, entendues ici comme les mobilités ayant pour origine ou destination un pays francophone ou bien partiellement francophone, et donc distinctes des mobilités en français. Elle permet donc de saisir, sous l'angle des mobilités, certains aspects de la francophonie universitaire dans les Amériques.

L'analyse est comparative et procède en deux temps en étudiant d'abord la mobilité sortante puis la mobilité entrante. À chaque fois, la démarche est la suivante : d'abord, une comparaison est réalisée entre l'Amérique latine et l'Amérique anglophone en fonction des premiers pays de destination. Ensuite, les Amériques dans leur ensemble sont étudiées en analysant successivement les premiers pays de destination, les premiers pays francophones, puis les pays ou régions francophones. Enfin, une analyse factorielle permet

d'établir une vision d'ensemble de la structure des flux et de situer chaque pays.

3.1 Étude de la mobilité sortante

Cette partie, consacrée à l'étude de la mobilité sortante des Amériques, commence par une comparaison des premiers pays de destination de l'Amérique anglophone et de l'Amérique latine. Les quatre premiers pays de destination de la mobilité sortante des pays anglophones sont eux-mêmes anglophones, avec le cas particulier du Canada²³. Le premier pays non anglophone est la France, qui arrive en cinquième position, avec 94 520 étudiant.e.s. En sixième et septième place se trouvent deux autres pays anglophones, à savoir l'Irlande et la Nouvelle-Zélande²⁴, ce qui indique donc que la mobilité sortante des pays anglophones américains se dirige essentiellement vers d'autres pays anglophones : la mobilité sortante totale des pays anglophones est de 2 290 910 étudiant.e.s, les six premières destinations anglophones représentant 72,7 % du total tandis que la France représente 4,1 %.

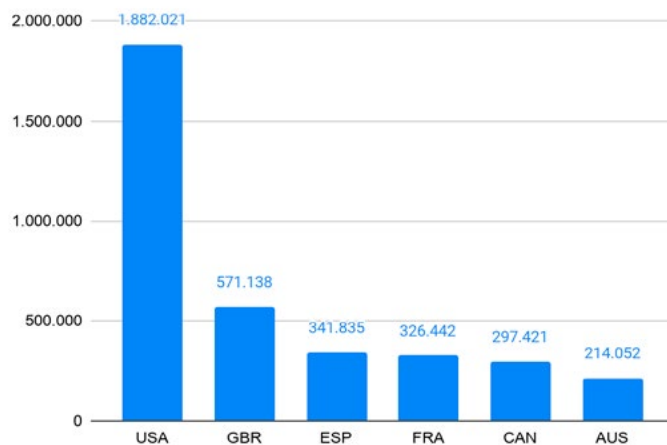
23 Pour la période 1998-2019 : États-Unis : 783 104, Grande-Bretagne : 454 261, Canada : 204 880, Australie : 130 721.

24 Pour la période 1998-2019 : Irlande : 50 255, Nouvelle-Zélande : 42 956.

La mobilité sortante d'Amérique latine offre un profil très différent. Les États-Unis sont de très loin la première destination et différents pays anglophones tels que la Grande-Bretagne, le Canada ou l'Australie sont également des destinations privilégiées²⁵. Néanmoins, une plus grande diversité linguistique peut être constatée au regard de la mobilité à destination de la France (troisième destination), de l'Italie (septième destination) et du Portugal (dixième destination)²⁶. Les pays hispanophones sont également des destinations importantes étant donné que l'Espagne se trouve en deuxième position, Cuba en quatrième et l'Argentine en cinquième²⁷. La mobilité vers les principaux pays anglophones (États-Unis, Grande-Bretagne, Australie, Nouvelle-Zélande et Canada) est de 48,2 % contre 72,7 % pour les pays américains anglophones. La mobilité vers la France est quant à elle plus importante, avec 7,2 % contre 4,1 % pour les pays américains anglophones.

Si l'on considère la mobilité sortante des Amériques dans leur ensemble (Figure 1), l'importance des pays anglophones, et particulièrement des États-Unis, apparaît clairement. On constate néanmoins que la France arrive en quatrième position et le Canada en cinquième. Il est intéressant de constater que la quantité d'étudiant.e.s en mobilité vers l'Espagne et vers la France sont similaires ; et que les principales langues des pays de destination sont l'anglais, l'espagnol et le français.

Figure 1. Mobilité sortante des Amériques (sept premiers pays de destination, 1998-2019)



Source : Élaboration propre à partir de données de l'Institut de Statistique de l'UNESCO.

L'analyse des principaux pays francophones de destination de la mobilité sortante des Amériques indique que la France est le premier pays de destination et que la mobilité vers le Canada atteint un chiffre similaire à celui de la France²⁸. Les autres principales destinations, avec des chiffres très inférieurs à ceux de la France ou du Canada, sont la Suisse (54 336), la Belgique (19 177) et le Maroc (1 605).

Si, au lieu d'étudier des pays, l'on procède à une analyse par agrégation géolinguistique, on observe que la mobilité vers les pays partiellement francophones (371 717) dépasse légèrement la mobilité vers la France. On constate également qu'il existe une mobilité vers les pays d'Afrique francophone qui s'élève à 1 872 étudiant.e.s, dont 85,7 % vers le Maroc. Le Canada quant à lui représente 93,7 % de la mobilité vers des pays francophones en dehors de la France et de l'Afrique francophone.

La Figure 2 montre la mobilité sortante francophone totale pour chaque pays des Amériques pour lesquels l'information était disponible avec en barre, les pourcentages, et en chiffres, les quantités. Les pays d'origine ont été ordonnés de manière croissante en fonction de la quantité d'étudiant.e.s en mobilité vers la France. On constate que le premier pays d'origine vers la France sont les États-Unis, suivi par le Brésil, la Colombie, le Mexique, le Canada et Haïti. De plus, les pays qui ont le plus tendance à aller vers l'Afrique francophone sont les pays de la Caraïbe, particulièrement Haïti. Si la mobilité des États-Unis vers cette région est quantitativement plus importante elle est, en proportion du total de la mobilité états-unienne, moins importante que pour les pays de la Caraïbe.

25 Pour la période 1998-2019 : États-Unis : 1 098 917, Grande-Bretagne : 116 877, Canada : 92 541, Australie : 83 331.

26 Pour la période 1998-2019 : France : 231 922, Italie : 102 477, Portugal : 77 501.

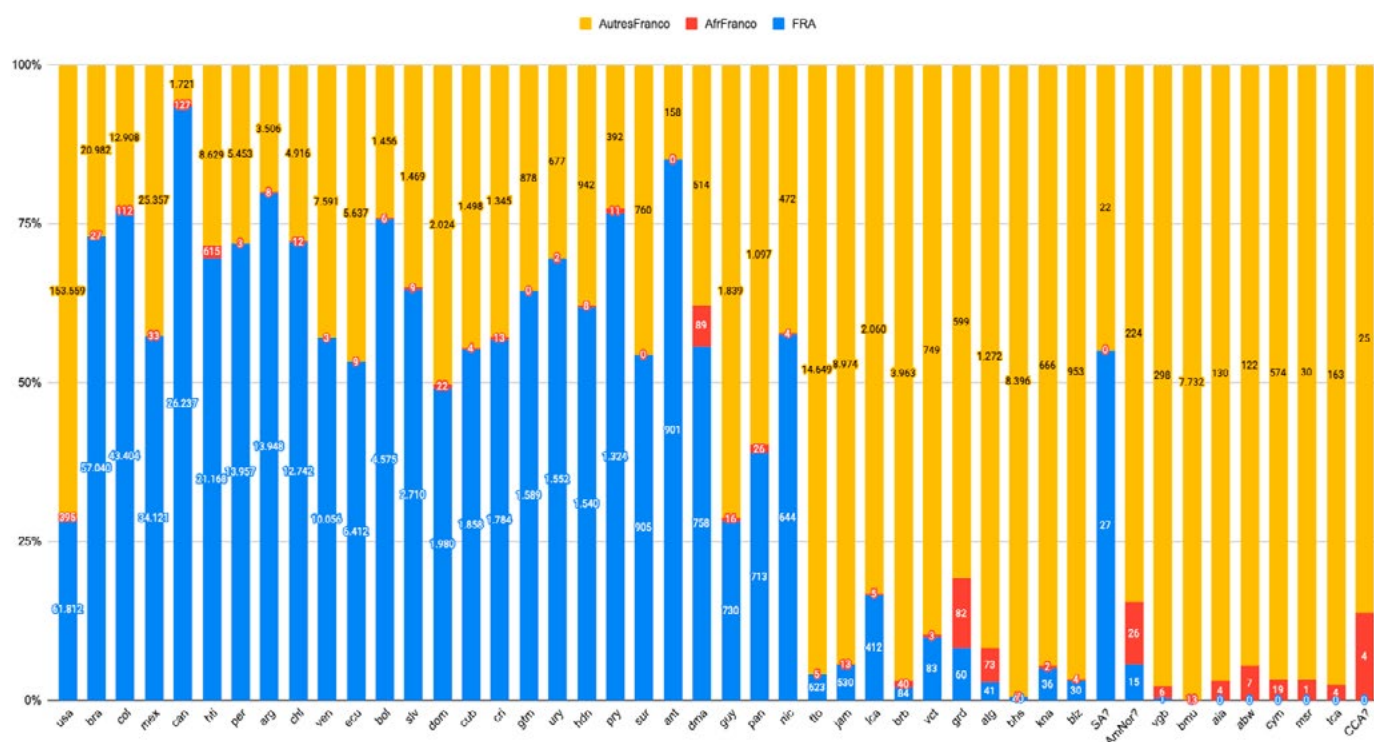
27 Pour la période 1998-2019 : Espagne : 315 204, Cuba : 170 171, Argentine : 148 000. Les données pour l'Argentine sont très mauvaises, le chiffre est donc largement sous-estimé.

28 S'il n'est pas possible de savoir si ces étudiant.e.s sont francophones ni s'ils sont allé.e.s vers des universités ou régions francophones, il est néanmoins envisageable que ces étudiant.e.s aient, au cours de leur mobilité, été en contact avec la langue française

On constate également une opposition entre un groupe de pays situés à gauche, avec une mobilité sortante francophone essentiellement orientée vers la France, particulièrement dans le cas du Canada ; et un groupe de pays situé à droite, ainsi que les États-Unis, avec une mobilité essentiellement orientée vers d'autres pays francophones que la France: les pays anglophones ont moins tendance à aller vers la France que les pays de langue latine, le Canada étant particulier. À noter également la différence entre les États-Unis et le Canada : le Canada privilégie largement une mobilité francophone vers la France contrairement aux États-Unis²⁹.

Afin de systématiser la comparaison, une analyse factorielle des correspondances a été réalisée (Figure 3). Cette méthode permet d'étudier un tableau de contingence et d'établir des relations statistiquement significatives entre les lignes et les colonnes d'un tel tableau. Dans le cas présent, cela permet d'analyser la relation entre l'origine et la destination afin d'établir des profils en fonction des similitudes et des différences observées. Le principal résultat est l'opposition sur le premier axe entre les pays anglophones, à gauche, dont la mobilité est plus orientée vers les pays anglophones ; et à droite, les pays latino-américains, dont la mobilité est plus diversifiée en termes linguistiques.

Figure 2. Détail de mobilité sortante francophone par pays (quantités et pourcentages, 1998-2019)^{30 31}



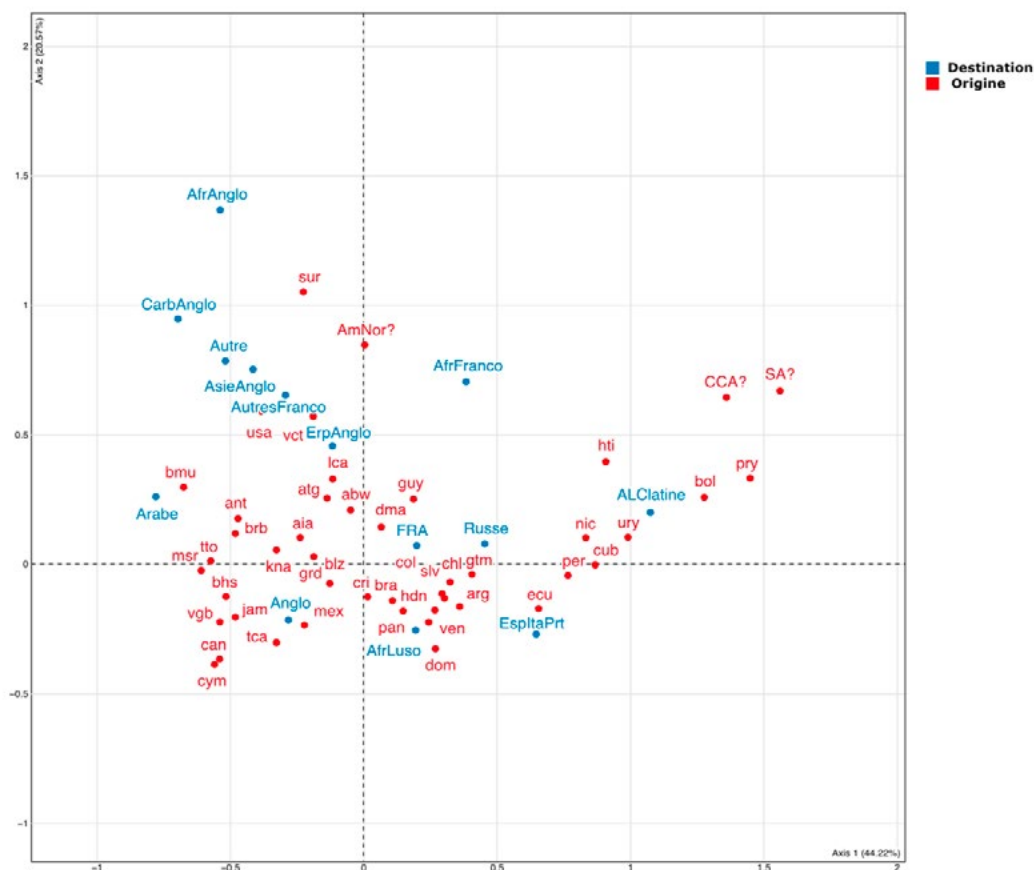
Source : Élaboration propre à partir de données de l'Institut de Statistique de l'UNESCO.

29 Il évident que puisque la notion de mobilité francophone a été définie ici par rapport au pays, qu'il soit complètement ou partiellement francophone, le plus probable est que la mobilité du Canada vers la France concerne des étudiant.e.s francophone alors que la mobilité des États-Unis vers les autres pays francophone, comme la Belgique ou la Suisse, concerne plutôt une population anglophone. Les limites de l'analyse sont donc bien évidemment liées à ce que l'étude porte sur des données concernant les pays.

30 L'analyse détaillée de la mobilité sortante totale pour les onze pays de la région Amériques des établissements membres de l'AUF qui apparaît dans le document « Fiches Pays/Établissements » permet d'approfondir et de mieux saisir les différences. Afin d'offrir une vision à la fois complète et synthétique de l'information, les graphiques qui contiennent la mobilité totale, les pourcentages ainsi que les quantités pour les principales destinations y sont présentés pour chaque pays du réseau AUF dans les Amériques, excepté la France représentée dans la région par la Guyane.

31 Les « ? » renvoient aux données pour lesquelles l'origine n'est disponible que par région et pas par pays. « SA ? » renvoie donc à l'Amérique du Sud, « AmNor ? » à l'Amérique du Nord et « CCA ? » à l'Amérique Centrale et la Caraïbe.

Figure 3. AFC de la mobilité sortante des Amériques par pays/région linguistique de destination (1998-2019)³²



Source : Élaboration propre à partir de données de l'Institut de Statistique de l'UNESCO.

Il existe une opposition à gauche entre le cadran du haut, qui concerne les pays dont la mobilité est plus orientée vers les autres pays francophones, l'Asie anglophone et l'Europe partiellement anglophone (modalités « AsieAnglo », « AutresFranco » et « ErpAnglo ») ; et le cadran du bas avec des pays dont la mobilité est plus orientée vers les pays anglophones (« Anglo »). Quant aux pays d'origine, on constate que les États-Unis et différentes îles de la Caraïbe anglophone se situent dans le cadran du haut, tandis que des pays comme le Mexique et le Canada se situent en bas. Le Canada est très orienté en bas à gauche du fait de sa forte relation avec les pays anglophones.

En ce qui concerne la partie droite du graphique on constate une opposition entre le cadran du haut qui concerne des pays dans la mobilité est plus orientée vers les pays d'Amérique latine, comme le Paraguay, la Bolivie, l'Uruguay, le Nicaragua ou Haïti ; et le cadran du bas, avec des pays qui sont plus liés à l'Espagne, l'Italie ou le Portugal, comme l'Équateur ou l'Argentine. On peut constater que la France (« FRA ») se trouve dans la partie de droite, proche du centre du graphique, ce qui traduit le fait qu'il existe peu de différences dans l'ensemble dans la mobilité vers la France mais que les pays d'Amérique latine ont plus tendance à aller vers la France que les pays anglophones.

32 Afin de ne pas surcharger les annexes, le détail des résultats n'est pas présenté. On signale néanmoins les résultats suivants : $\chi^2 = 2.953.949$, valeur- $p < 0,01$, inertie axe 1 : 0,251, inertie axe 2 : 0,117.

3.2 Étude de la mobilité entrante

L'étape suivante concerne les flux concerne la mobilité entrante, bien évidemment complémentaire de l'analyse antérieure. Si l'on observe quelle est l'origine des étudiant.e.s qui viennent étudier dans un pays américain anglophone, on constate que ces étudiant.e.s sont essentiellement asiatiques : les trois premiers pays sont la Chine, l'Inde, la Corée et le Japon³³. Avec plus de 3,7 millions d'étudiant.e.s, la Chine se trouve largement en première position. Le premier pays francophone est le Canada, avec 539 424 étudiant.e.s³⁴. La France arrive en septième place avec 296 198 étudiant.e.s. La mobilité entrante dans les pays américains anglophones atteint 15 930 859 étudiant.e.s, et la Chine représente à elle seule 23,6 %. La Chine, l'Inde, la Corée et le Japon représentent en tout 47,8 %, et la France 1,9 %.

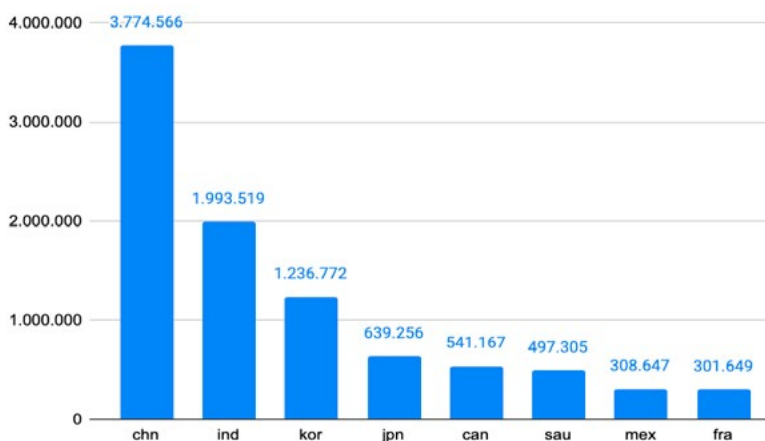
La mobilité entrante vers l'Amérique latine présente un profil linguistique et géographique très différent. Les trois premiers pays sont hispanophones et sud-américains : Pérou, Bolivie et Colombie. Avec le Venezuela, le Paraguay, l'Équateur et le Chili, ce sont sept pays qui répondent au même critère géolinguistique qui se trouvent parmi les dix premiers pays d'origine de la mobilité entrante latino-américaine, ce qui indique donc une forte mobilité régionale. Les États-Unis et Haïti sont en quatrième et cinquième position et, là aussi, il s'agit

de pays américains mais anglophone et francophone. Le Brésil, lusophone, est en huitième position³⁵. La mobilité totale entrante pour l'Amérique latine est de 779 802 et les sept pays hispanophones mentionnés représentent 42,1 %. Avec 44 472 étudiant.e.s, Haïti représente 5,7 % et la France, avec 5 451 étudiant.e.s, représente 0,7 %, ce qui fait donc de Haïti la première mobilité francophone vers l'Amérique latine.

L'analyse comparée de l'Amérique anglophone et latine permet de mettre en perspective la mobilité française : si la France apparaît dans la liste des huit premiers pays d'origine de la mobilité entrante dans les Amériques, tel que cela apparaît dans la Figure 4, c'est essentiellement grâce à la mobilité vers l'Amérique anglophone. Si les pays asiatiques apparaissent comme la principale origine des mobilités entrantes dans les Amériques, ces mobilités caractérisent surtout les États-Unis et le Canada. L'Amérique latine, avec une mobilité essentiellement régionale, a un profil géolinguistique très différent.

L'analyse des sept premiers pays francophones à mobilité entrante dans les Amériques offre des informations supplémentaires³⁶. Le premier constat est que le premier pays francophone est le Canada et le deuxième pays est la France. En troisième position, avec des chiffres nettement inférieurs, se trouve Haïti,

Figure 4. Mobilité entrante dans les Amériques (huit premiers pays d'origine, 1998-2019)



Source : Élaboration propre à partir de données de l'Institut de Statistique de l'UNESCO.

33 Pour la période 1998-2019 : Chine : 3 760 786, Inde : 1 993 148, Corée : 1 233 951, Japon : 633 432.

34 Il s'agit bien évidemment d'une mobilité vers les États-Unis.

35 Pour la période 1998-2019 : Pérou, 70 181, Bolivie : 66 043, Colombie : 58 586, États-Unis : 47 905, Haïti : 44 472, Venezuela : 40 618, Paraguay : 36 921, Brésil : 34 202, Équateur : 33 364, Chili : 22 930.

36 Pour la période 1998-2019 : Canada : 541 167, France : 301 649, Haïti : 72 265, Maroc : 54 113, Liban : 46 398, Cameroun : 37 857, Suisse : 33 267.

ce qui confirme les résultats antérieurs concernant l'importance de ce pays dans les flux de mobilité francophone dans les Amériques. On constate ensuite que les principaux pays sont africains et arabes avec le Maroc, le Liban et le Cameroun. Si les chiffres de ces mobilités sont largement inférieurs à d'autres, comme la Chine, il n'en reste pas moins qu'ils montrent l'existence d'une mobilité Nord-Sud, Sud-Nord et Sud-Sud francophone vers les Amériques et que cette mobilité est à la fois régionale et extrarégionale. De fait, la mobilité entrante dans les Amériques provenant d'Afrique francophone atteint 298 433 étudiant.e.s, soit la même quantité, au millier près, que d'étudiant.e.s français.e.s (301 649). On constate également que la mobilité de France et d'Afrique francophone cumule une mobilité entrante équivalente à celle des autres pays francophones (598 388).

L'analyse du détail de la mobilité francophone par pays/région en fonction du pays de destination présenté à la Figure 5 permet d'identifier certaines différences. Il est par exemple possible de remarquer que les pays qui reçoivent proportionnellement le plus de Français sont, par ordre décroissant, la Colombie, le Chili, l'Argentine, le Canada puis le Venezuela³⁷. Les pays qui reçoivent proportionnellement le plus d'étudiant.e.s d'Afrique francophone sont Cuba, le Brésil et le Canada (les données pour la Guyane sont très limitées). Néanmoins, les quantités montrent que le Canada reçoit beaucoup plus d'étudiant.e.s d'Afrique francophone que le Brésil (122 219 contre 3 659) et qu'en réalité, ce sont les États-Unis qui en reçoivent le plus (165 310).

Figure 5. Détail de la mobilité francophone entrante par pays (quantités et pourcentages, 1998-2019)



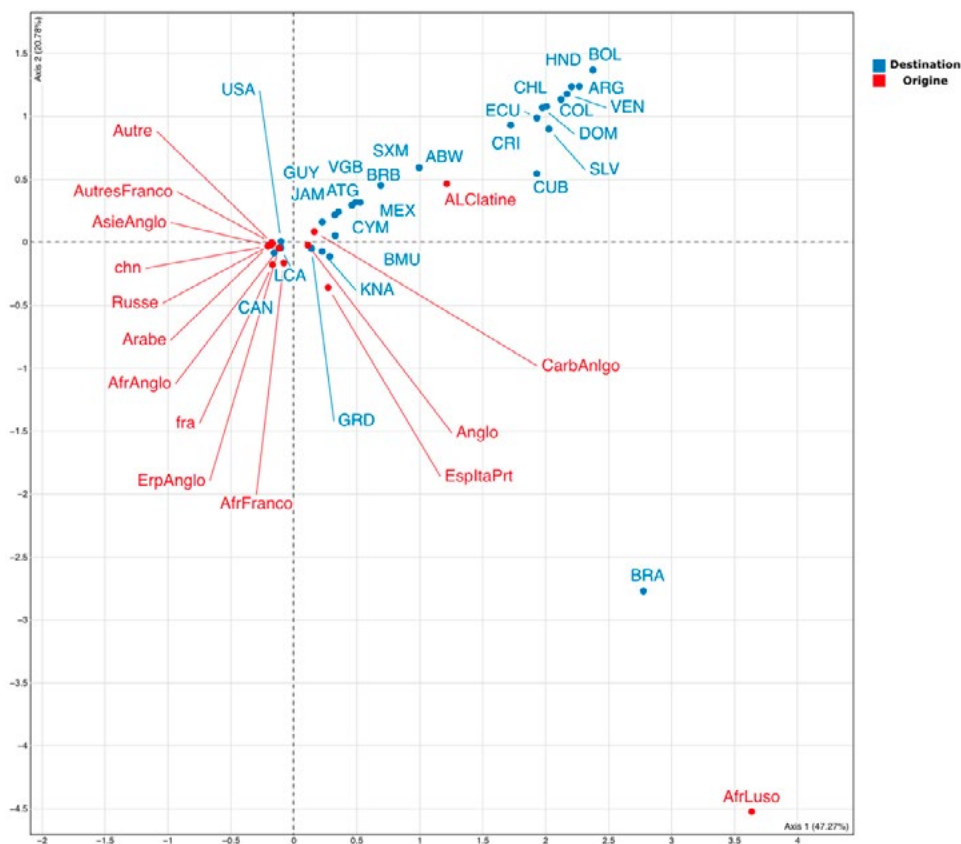
Source : Élaboration propre à partir de données de l'Institut de Statistique de l'UNESCO.

³⁷ Les données pour le Mexique sont mauvaises : seules apparaissent les données pour les États-Unis et le Canada, les autres données sont fournies par région dans la catégorie « inconnu ».

L'analyse des huit pays des établissements membres de l'AUF dans les Amériques pour lesquels des données étaient disponibles permet d'approfondir l'analyse est détaillée dans le document Répertoire³⁸ qui accompagne ce rapport de recherche. Une analyse factorielle a également été réalisée (Figure 6). Le premier axe oppose, à gauche, le Canada et les États-Unis, plus liés à l'Asie, l'Afrique et aux pays de langue arabe et russe ainsi qu'aux pays partiellement francophones ; aux pays latino-américains. Dans le cadran en haut à droite, on remarque des pays qui privilégient les mobilités vers l'Amérique latine ; et, dans le cadran en bas à droite, la relation particulière du Brésil avec l'Afrique lusophone.

L'analyse présentée permet donc de montrer qu'il existe une structure géolinguistique des flux et qu'il y a de fortes différences entre les pays anglophones et les pays d'Amérique latine. Les relations entre les pays américains et la francophonie montrent que si proportionnellement les pays latino-américains ont un lien plus fort avec les pays francophones, ce sont les États-Unis et le Canada qui, quantitativement, sont les plus liés à ces pays-là.

Figure 6. AFC de la mobilité entrante des Amériques par pays/région linguistique (1998-2019)³⁹



Source : Élaboration propre à partir de données de l'Institut de Statistique de l'UNESCO.

38 Il n'y a pas de données pour le Pérou ni l'Uruguay. Le Mexique n'a pas non plus été pris en compte du fait de la mauvaise qualité des données.

39 Afin de ne pas surcharger les annexes, le détail des résultats n'est pas présenté. On signale néanmoins les résultats suivants : $\chi^2 = 8.339.203$, valeur- $p < 0,01$, inertie axe 1 : 0,236, inertie axe 2 : 0,104.

4. LA PLACE DE LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE EN FRANÇAIS DANS LES ÉTABLISSEMENTS MEMBRES DE L'AUF DES AMÉRIQUES

- Pour les établissements membres de l'AUF dans les Amériques, 2882 partenariats avec des établissements francophones et/ou membres de l'AUF ont été dénombrés.
- Il est estimé qu'en moyenne et chaque année, plus de 1800 étudiant.e.s des universités membres de l'AUF en Amérique latine réalisaient une mobilité en français sur la période 2015-2019.
- Parmi les établissements qui ont répondu à l'enquête adressée aux départements de Relations internationales, les 12 universités d'Amérique latine qui ont le plus d'étudiant.e.s en mobilité en français participent aux Programmes ERASMUS et/ou -FITEC.

Quelle est la place des partenariats « francophones » dans l'ouverture à l'international des universités membres de la région ? Répondre à cette question permet d'avoir une vision globale des opportunités d'échange qui se présentent aux étudiant.e.s de chaque institution et connaître l'importance relative des échanges en français pour chacun des établissements. Il s'agit ici de caractériser le profil linguistique de la politique de coopération internationale des établissements membres de l'AUF dans les Amériques avant d'aborder les partenariats existants des membres de l'AUF de la région avec des établissements d'enseignement supérieur francophones et/ou membres de l'AUF. Dans ce cadre, un regard particulier est porté sur les établissements membres en Amérique latine, en tenant compte des programmes de soutien à la mobilité francophone et en français en vigueur dans les douze pays du réseau de l'AUF des Amériques et leur potentielle influence sur la dynamique de ces mobilités étudiantes pour les universités membres de l'AUF de la région.

En utilisant les informations publiées en avril et mai 2021 sur les pages Internet des Établissements membres de l'AUF dans les Amériques et en appliquant la typologie de classification géolinguistique présentée dans la partie 2, le profil linguistique de 73 établissements membres de l'AUF dans les Amériques⁴⁰ a pu être dressé. L'analyse de ces différents profils montre une différence notable liée à l'environnement linguistique au sein duquel sont immergés les établissements membres de l'AUF de la région Amériques. La Figure 7 synthétise les profils linguistiques des membres selon la langue parlée localement (données agrégées). On distingue ainsi les régions hispanophones⁴¹, les régions lusophones⁴², les régions francophones⁴³, les régions « bilingues » (français-anglais)⁴⁴ et les régions anglophones⁴⁵.

40 Parmi les 81 établissements de notre population, les ententes internationales de quatre universités n'étaient pas informées sur leurs sites Internet respectifs : celles de l'Université Mayor de San Andrés, Bolivie ; l'Université du Vale do Sapucaí, Brésil ; le Collège universitaire dominicain, Canada et l'Université de Regina, Canada ; alors que les réseaux francophones tels que la Conférence internationale des doyens des facultés de pharmacie d'expression française, le Réseau international francophone des établissements de formation de formateurs, la Fédération des Cégeps ou l'Université du Québec ne publiaient pas d'accord de coopération en mai 2021.

41 25 établissements membres de l'AUF concernés (Argentine, Bolivie, Chili, Colombie, Costa Rica, Mexique, Pérou et Uruguay). 5 139 établissements partenaires ont été recensés.

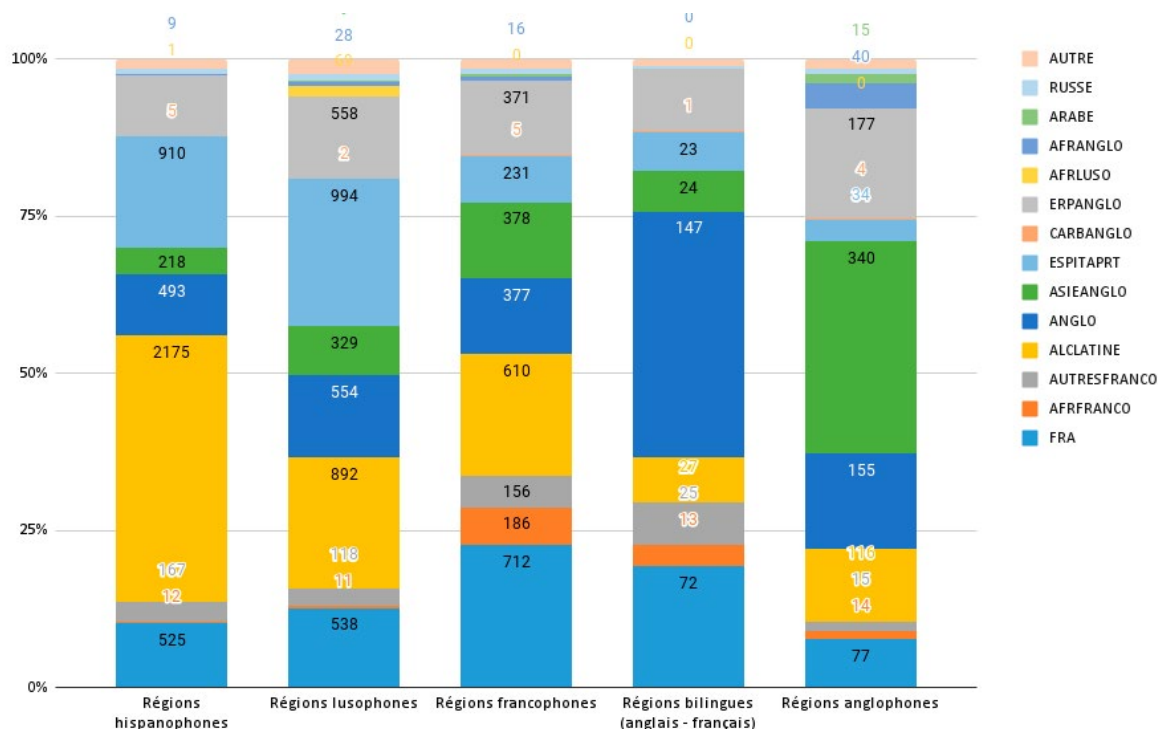
42 19 établissements membres de l'AUF concernés (Brésil). 4 252 établissements partenaires recensés.

43 18 établissements membres de l'AUF concernés (Canada, Guyane française). 3 134 établissements partenaires recensés.

44 3 établissements membres de l'AUF concernés (Canada). 375 établissements partenaires recensés.

45 8 établissements membres de l'AUF concernés (Canada, États-Unis d'Amérique). 1 011 établissements partenaires recensés.

Figure 7. Profil linguistique agrégé des établissements membres de l'AUF dans les Amériques selon la langue locale



Source : Élaboration propre à partir du recensement des caractéristiques géolinguistiques des partenaires internationaux des membres de l'AUF dans les Amériques.

Si la place des partenariats francophones est comparable pour les établissements des régions hispanophones et lusophones (13,6 % et 15,8 % respectivement), les premiers sont beaucoup plus tournés vers les établissements d'Amérique latine et Caraïbe (langues latines) que les établissements brésiliens (42,3 % contre 21 %). La différence de l'importance des partenariats avec des établissements de langue anglaise (9,6 % contre 13 %) et asiatiques (4,2 % contre 7,7 %) est aussi remarquable pour comparer ces deux zones linguistiques.

Le profil linguistique des établissements des régions francophones est très différent de celui des établissements des autres régions linguistiques. Les ententes avec des universités d'Afrique francophone représentent près de 6 % des partenaires alors que cette proportion est comprise entre 0,2 % et 1,4 % pour les établissements des régions hispanophones, lusophones et anglophones. Au total, les partenariats avec des institutions d'enseignement supérieur francophones

atteignent 33,6 % pour les régions francophones. Par ailleurs, l'importance relative des partenariats ALCLATINE, ANGLO, ASIEANGLO, ERPANGLO est équilibrée (entre 12 % et 19 % des partenariats).

Le bilinguisme anglais-français se reflète clairement sur le profil linguistique des établissements situés dans des régions où les deux langues sont parlées couramment. Les partenariats avec des établissements de régions anglophones atteignent 39,2 % alors que ceux avec des régions francophones conformement 29,4 % du total des établissements partenaires. Enfin, le profil linguistique des établissements situés dans des régions anglophones laisse peu de place aux partenariats francophones (10,5 %) alors que les partenariats en Asie représentent 33,6 % des relations à l'international.

L'environnement linguistique au sein duquel opèrent les établissements membres de l'AUF dans les Amériques semble influencer fortement sur l'orientation géolinguistique de leur politique de coopération

internationale et donc sur la place qu'occupe la francophonie dans les opportunités de mobilités étudiantes. Il convient maintenant de se focaliser plus précisément sur ces différentes opportunités de mobilités en français et francophones auxquelles peuvent accéder les étudiant.e.s des établissements membres de l'AUF dans les Amériques.

Un recensement des accords de coopération actifs qui permettent la mobilité étudiante en français et francophone a été réalisé pour 74 établissements membres de l'AUF présents dans la région à partir des sources disponibles en ligne en avril et mai 2021⁴⁶. Ainsi, 2 882 partenariats ont été dénombrés entre ces membres et des établissements d'enseignement supérieur membres de l'AUF et/ou situés dans des régions francophones. La base de données compte 668 établissements (51,8 % d'entre eux sont membres de l'AUF) situés sur les cinq continents, dans 38 pays différents.

Un premier élément d'analyse montre l'importance des partenariats avec des établissements français, canadiens, puis brésiliens. En effet, parmi les partenariats recensés, 1 960 accords (68 % du total) concernent des établissements d'enseignement supérieur français ; 1476 ententes (51 % du total) concernent des établissements d'enseignement supérieur canadiens (60 % de ces accords sont en partenariat avec un établissement français) alors que 815 accords (28 % du total) concernent des établissements d'enseignement supérieur brésiliens (66 % de ces accords sont en partenariat avec un établissement français). Aussi, en considérant les partenariats des établissements membres de l'AUF en Amérique latine les liant à la francophonie universitaire et en les regroupant par pays, la concentration de ces relations selon les pays des partenaires est particulièrement importante. En effet, 87 % de ces partenaires des universités membres de l'AUF en Argentine concernent seulement trois pays (France : 72 % ; Brésil : 10 % ; Canada : 5 %), 82 % des partenaires de la francophonie universitaire des universités membres de l'AUF au Brésil correspondent aussi à trois pays (France : 66 % ; Canada, 11 %, Colombie : 5 %), pour la Colombie, 81 % des partenaires sont situés dans trois pays (France : 51 %, Canada : 16 %, Brésil : 14 %) et pour le Mexique, 80 % correspondent à

quatre pays (France : 41 %, Brésil : 15 %, Canada : 14 % et Colombie : 9 %).

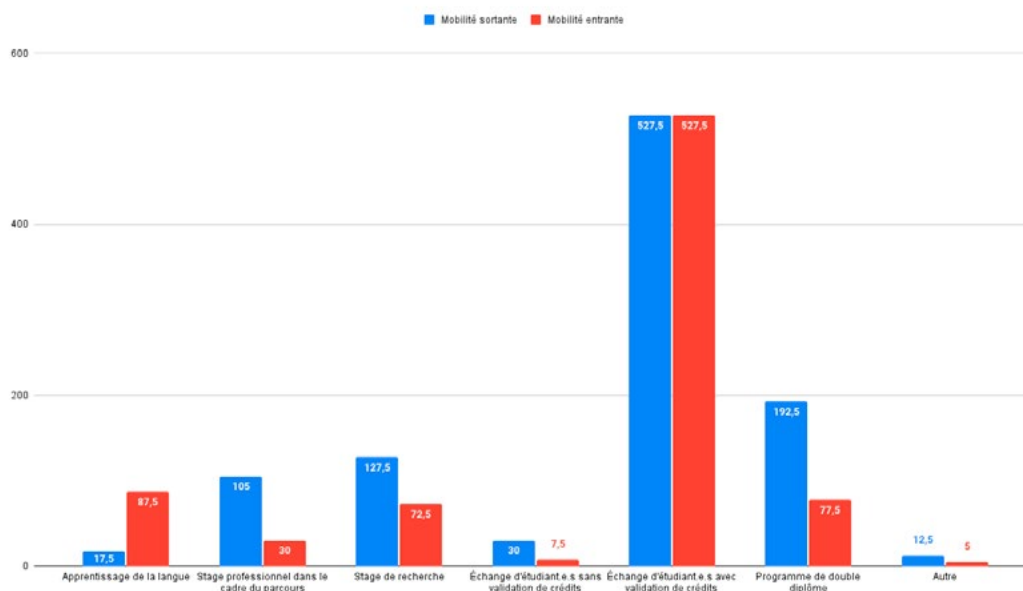
Les informations sur les partenariats francophones publiées sur les sites Internet des universités membres de l'AUF dans les Amériques ne donnent que peu d'information sur les caractéristiques de ces partenariats en termes de types de mobilités en français proposées. Celles-ci peuvent concerner l'apprentissage de la langue du pays de destination, un stage professionnel dans le cadre du parcours universitaire de l'étudiant.e, un stage de recherche, un échange d'étudiants avec ou sans validation de crédits ou encore un programme de double diplôme.

L'enquête menée auprès des départements de Relations internationales des universités membres de l'AUF en Amérique latine a permis de relever des informations quantitatives concernant les effectifs d'étudiant.e.s qui ont réalisé des mobilités entrantes et sortantes en français. Ainsi, une estimation de la répartition des étudiant.e.s en mobilité entrante et sortante selon le type de mobilité en français a pu être effectuée pour l'ensemble des 27 universités d'Amérique latine ayant répondu au questionnaire⁴⁷.

46 Voir partie 2.

47 Le détail des calculs est présenté en Annexe D.

Figure 8. Estimation des effectifs moyens annuels (2015-2019) en mobilités entrantes et sortantes selon le type de mobilité étudiante en français ou francophone (27 universités)



Source : Élaboration propre à partir des résultats de l'Enquête RI.

À partir des réponses recueillies et en utilisant cette même estimation de la moyenne annuelle (période 2015-2019) des mobilités étudiantes sortantes en français pour chaque établissement membre de l'AUF en Amérique latine ayant informé les effectifs annuels moyens de leurs étudiant.e.s en mobilité sortante en français (27 universités représentées) et en supposant que cette variable est liée, dans une certaine mesure, au nombre de partenaires francophones des établissements concernés⁴⁸, il est possible d'effectuer une régression linéaire simple pour estimer les effectifs annuels moyens étudiants sur la même période (2015-2019) en mobilité sortante en français des universités membres de l'AUF en Amérique latine dont le nombre de partenaires francophones a pu être dénombré. Ainsi, il peut être estimé que le nombre total annuel moyen d'étudiant.e.s en mobilité sortante en français de 45 des 47 membres de l'AUF en Amérique latine était d'environ 1875 sur la période 2015-2019⁴⁹.

Par ailleurs, différentes institutions indépendantes des Universités cherchent à favoriser les mobilités étudiantes en français et francophones au travers

de programmes de soutien à la mobilité. Ce sont des programmes de bourses de mobilité étudiante ou de financement de projets de recherche impliquant une mobilité étudiante et mis en œuvre par des États (France, Canada par exemple), des regroupements d'États (Union européenne par exemple), des Organismes internationaux (AUF par exemple) ou des provinces et régions. Ils répondent à une volonté politique et stratégique visant à développer les mobilités étudiantes dans certains domaines scientifiques, selon certains niveaux d'études, pour les étudiant.e.s étranger.ère.s ou nationaux.ales.

Ces programmes font partie intégrante de l'environnement des établissements membres de l'AUF dans les Amériques. Par leur effet sur l'orientation et les volumes de mobilités ou d'échanges étudiants⁵⁰, ils mobilisent des ressources humaines et parfois de cofinancement pour les mettre en œuvre et les diffuser au sein des universités cibles. Ils sont souvent considérés comme stratégiques par les établissements et ont des effets structurants, car ils permettent de proposer des opportunités de bourses de mobilité à leurs

48 Population : 27 universités ayant fourni des informations quantitatives. x = nombre de partenaires francophones ; y = nombre d'étudiant.e.s en mobilité en français. Droite de régression : $y = 1,2325x + 2,7611$; coefficient de corrélation = 0,71.

49 Voir détails en Annexe E.

50 Par exemple, en 2016, les programmes ECOS SUD, ARFITEC et ARFAGRI ont permis de réaliser un total de 254 mobilités étudiantes de la France vers l'Argentine et 296 mobilités étudiantes de l'Argentine vers la France (Source : Ambassade de France en Argentine).

étudiant.e.s, de créer des demandes d'apprentissage en langue française de leur part pour accéder à ces mobilités, de générer des dynamiques d'entraînement autour de la francophonie au sein des facultés ou départements concernés, mais aussi de tisser des liens institutionnels avec des ambassades, des réseaux de partenaires ou des organismes internationaux. À partir des informations publiées en ligne par les universités, les ambassades, les ministères et différents organismes qui opèrent dans la région des Amériques, une liste de 51 programmes de soutien à la mobilité en français et francophones a pu être dressée en mai 2021.

Au vu des résultats de l'enquête adressée aux responsables des départements de Relations internationales des universités membres de l'AUF en Amérique latine, il apparaît que le recours à ces programmes de soutien à la mobilité étudiante en français par les membres de l'AUF est important. Par exemple, 96,4 % des répondant.e.s déclarent connaître l'AUF et 10,7 % d'entre eux participer à des programmes de l'AUF impliquant une mobilité étudiante. Aussi, 77,8 % des 27 universités ayant répondu à cette question déclarent participer à un ou plusieurs des programmes de soutien à la mobilité étudiante en français : 53,6 % d'entre elles participent au Programme ERASMUS de l'Union Européenne, 35,7 % aux Programmes –FITEC (France, Ingénieurs, TEChnologie), 35,7 % au Programme des futurs leaders dans les Amériques (PFLA) (Canada), 17,9 % aux Programmes –FAGRI (France-Agriculture) et 14,3 % à d'autres programmes mis en œuvre par la France. Il est remarquable de noter que, parmi les 28 établissements qui ont répondu à l'enquête adressée aux départements de Relations internationales, les 12 universités d'Amérique latine qui ont l'effectif moyen le plus important d'étudiant.e.s en mobilité en français chaque année entre 2015 et 2019 déclarent participer soit au Programme ERASMUS⁵¹, soit aux Programmes –FITEC⁵², soit aux deux⁵³.

Les effets structurants des Programmes de soutien à la mobilité semblent s'appliquer sur les types de mobilités en français et de partenariats mis en œuvre. Par exemple, 14 des 16 universités (87,5 %) qui proposent à leurs étudiant.e.s des programmes de doubles diplômes avec mobilité en français participent aux Programmes -FITEC

et/ou ERASMUS⁵⁴. Cette caractéristique se retrouve aussi dans les disciplines concernées par les mobilités bi diplômantes avec 50 % des doubles diplômes correspondant aux disciplines des Programmes –FITEC (Ingénierie, transformation et construction (37,5 %) et Technologies de l'information et de la communication : 12,5 %).

Il serait intéressant de mener une analyse de l'impact des programmes de soutien à la mobilité étudiante sur les mobilités en français effectivement réalisées au niveau global, chaque année, dans les pays concernés par la présente étude. Des rapports publiés par le Ministère français de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation portent notamment sur des analyses d'impact scientifique des programmes de recherche internationaux bilatéraux⁵⁵ et apportent certaines informations sur les mobilités effectuées dans le cadre des Programmes ECOS SUD, CAPES COFECUB, USP COFECUB et ECOS NORD.

51 Université nationale de Colombie, Université Nationale Autonome du Mexique, Université Libre de la Colombie, Université d'État de Rio de Janeiro, Université Pontificale Javeriana.

52 Université nationale de Cuyo, Université fédérale de Uberlândia, Université fédérale Fluminense.

53 Université fédérale du Rio Grande do Sul, Université fédérale du Paraná, Université fédérale de Minas Gerais, Université d'État Paulista Julio de Mesquita Filho.

54 Parmi les 28 universités ayant répondu à l'enquête, seules l'Université du Salvador (Argentine) et l'Université EAN (Colombie) mettent en œuvre des mobilités bi-diplômantes en français sans participer à ces programmes.

55 <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid148697/analyses-d-impact-scientifique-des-programmes-de-recherche-internationaux-bilateraux.html>

5. LES ÉTUDIANT.E.S DES UNIVERSITÉS LATINO-AMÉRICAINES MEMBRES DE L'AUF EN MOBILITÉ EN FRANÇAIS

- 46,4 % des répondant.e.s ont réalisé des mobilités d'une durée inférieure à six mois.
- 73 % des répondant.e.s n'ont jamais suivi de cours en ligne de ou en français.
- 24,9 % des répondant.e.s n'ont pas de certificat de langue.
- 27 % des répondant.e.s effectuent leurs mobilités sans aucune bourse.
- 8,7 % des répondant.e.s n'ont appris le français qu'à l'université.
- 86,5 % des mobilités se réalisent avec une reconnaissance des crédits ou bien un double diplôme.

Cette partie est consacrée à l'étude des résultats des 659 réponses issues de l'enquête menée auprès d'étudiant.e.s de 24 universités membres de l'AUF en Amérique latine⁵⁶ ayant réalisé une mobilité en français. S'il n'est pas possible de considérer l'échantillon comme représentatif, le nombre de réponses obtenues est néanmoins conséquent et permet de réaliser certaines observations et d'établir certaines tendances. La présentation des résultats s'attache d'une part à dresser un portrait de ces étudiant.e.s en faisant une description générale et en analysant les types de mobilité puis la relation avec le français ; et d'autre part, à étudier les enjeux linguistiques, socioculturels et matériels de la mobilité, c'est-à-dire les problèmes liés à l'accès à celle-ci. L'analyse s'appuie sur une analyse des correspondances multiples (ACM)⁵⁷ portant sur l'apprentissage du français (école, université, etc.), le certificat de français (A1, A2, etc.), la durée de la mobilité, le type de mobilité (double diplôme, avec ou sans reconnaissance de crédit, etc.) et la discipline.

5.1 Portrait

5.1.1 Description générale

En ce qui concerne la description générale des étudiant.e.s, un premier constat qui peut être fait est celui de l'équilibre entre genres puisque 52,8 % d'individus s'identifient comme « Féminin » et 45,8 % comme « Masculin ». La mobilité concerne un public jeune étant donné que 92 % déclarent avoir entre 20 et 25 ans au moment de la mobilité et seulement 3 % plus de 30 ans, et que celle-ci se réalise essentiellement durant la Licence (95,6 %)⁵⁸. Les principales disciplines concernées par la mobilité sont l'ingénierie, la transformation et la construction (39,8 %), les affaires, l'administration et le droit (17,6 %), les sciences sociales (17,1 %) et les arts et les lettres (12,9 %). Parmi celles et ceux exerçant une activité professionnelle (77,5 %), 34,3 % déclarent appartenir à la catégorie « Cadre et profession intellectuelle supérieure » et 25,6 % à la catégorie « Employé.e ».

56 Université de São Paulo, Université Nationale Autonome du Mexique, Université fédérale Fluminense, Université fédérale de Rio de Janeiro, Université nationale de Cuyo, Université nationale de Colombie, Université du Salvador, Université fédérale de Uberlândia, Université Veracruzana, Université Nationale De La Plata, Université fédérale de Pernambuco, Université du Rosaire, Université fédérale de Minas Gerais, Université Fédérale de Goiás, Université fédérale du Pará, Université de Valle, Université d'État de Feira de Santana, Université d'État de Rio de Janeiro, Université d'État Paulista Julio de Mesquita Filho, Université de Guyane, Université EAN, Université Mayor de San Simon, Université nationale de Tres de Febrero, Université Ricardo Palma.

57 Les chiffres présentés ici pour la description des variables sont ceux issus de l'analyse réalisée pour l'ACM et pour laquelle les données manquantes ont dû être éliminées en les intégrant aux autres modalités. Certains pourcentages indiqués peuvent donc différer légèrement de ceux qui apparaissent dans le compte rendu de l'enquête.

58 Il convient de souligner ici que le terme de « Licence » en Amérique latine désigne des formations qui durent généralement entre 4 et 6 ans. Il ne correspond donc pas exactement à celui de « Licence » utilisé en France ou de « Baccalauréat » utilisé au Canada.

L'expérience de mobilité est pour une large part exclusivement française puisque 76,5 % des répondant.e.s déclarent n'avoir fait qu'une seule mobilité avec comme destination la France. Néanmoins, une part relativement importante des répondant.e.s semble avoir un profil très internationalisé⁵⁹ puisque 19,7 % affirment avoir vécu plus de deux expériences de mobilité. Si la France est la destination principale, étant donné que 91,5 % des répondant.e.s mentionnent ce pays, la deuxième destination est le Canada (7,3 %), puis viennent les pays anglo-saxons (États-Unis, Royaume-Uni, Australie ou Nouvelle-Zélande, 7,3 %) et la Belgique et la Suisse (5,8 %). L'Espagne, le Portugal et l'Italie ne sont mentionnés comme destination que par 2,4 % et l'Amérique latine par 2,3 %. La mobilité est donc surtout française, mais il existe d'autres destinations francophones et certain.e.s, très internationalisé.e.s, ont vécu plusieurs expériences de mobilités.

Au-delà des mobilités, qui ne constituent qu'une dimension de l'internationalisation, le caractère internationalisé de ces étudiant.e.s apparaît dans leurs compétences linguistiques. Ainsi, 65,6 % déclarent avoir un niveau d'anglais moyen, bon ou très bon (41,3 % dans ce dernier cas) et uniquement 5,3 % disent n'avoir aucune compétence dans cette langue. En ce qui concerne l'allemand, 20,8 % déclarent avoir des connaissances, 31,4 % pour l'italien et 13,4 % pour les autres langues. Il s'agit donc d'un public plurilingue, qui possède des compétences en espagnol et portugais⁶⁰, en anglais et en français, ainsi que dans d'autres langues, c'est-à-dire de personnes qui sont en mesure d'articuler différents espaces linguistiques.

Enfin, il convient de signaler que le retour sur l'expérience de la mobilité est positif. Si bien évidemment les étudiant.e.s mentionnent des difficultés, comme cela sera détaillé plus loin, l'idée que celle-ci a constitué une opportunité académique, culturelle, voire professionnelle, prédomine et l'expérience est fortement recommandée.

5.1.2 Type de mobilité

En ce qui concerne le type de mobilité, trois variables peuvent être retenues : la durée, le degré d'institutionnalisation et le type de bourse. Concernant la durée, le premier constat est celui de la brièveté des mobilités étant donné que 46,6 % des répondant.e.s déclarent une durée inférieure à six mois. Dans ce groupe, 26,4 % ont réalisé leur mobilité sans bourse et 43,6 % avec une bourse partielle ; 28 % n'ont aucun certificat de langue (ou bien A1 ou A2 pour 6,5 %) et 27 % déclarent un apprentissage uniquement dans des instituts de langue. Ce profil se distingue clairement de celui qui correspond aux mobilités plus longues. Ainsi, parmi les 17,9 % des individus ayant fait une mobilité de deux ans, 57,6 % ont reçu une bourse de 100 %, 40,7 % ont un certificat B2 et 22 % un C1, et seuls 5,9 % ont appris le français à l'école primaire et/ou secondaire mais 28,8 % ont appris uniquement à l'université et 21,2 % à l'université et dans d'autres espaces d'apprentissage (instituts, cours particuliers, etc.), c'est-à-dire sans avoir appris le français avant. Il existe également un groupe de 6,5 % qui déclare des mobilités supérieures à deux ans et dont le profil ressemble à celui des mobilités de deux ans.

L'analyse du degré d'institutionnalisation des mobilités à partir du type de mobilité permet une autre approche. On constate que 57,7 % des mobilités sont des échanges d'étudiants avec validations de crédits et 28,8 % des doubles diplômes⁶¹. La grande majorité de celles-ci se trouve donc intégrée aux cursus des étudiant.e.s à travers des liens institutionnels entre universités qui permettent la reconnaissance des crédits, voire l'obtention d'un double diplôme⁶². Seuls 7,7 % déclarent un échange sans validation de crédits et 5,8 % un autre type de mobilité (stage professionnel ou de recherche, apprentissage de la langue ou autre). Parmi les mobilités en double diplôme, 52,6 % déclarent une bourse de 100 % et 23,2 % une bourse partielle. À l'inverse, pour les mobilités sans validation, 39,2 % de celle-ci s'effectuent sans bourse et 37,3 % avec une bourse partielle. En ce qui concerne les durées, 64,7 % des mobilités sans validation sont des mobilités inférieures à six mois.

59 De 1990 à 2015, la part des étudiant.e.s en mobilité internationale telle que définie par l'ONU par rapport à la population étudiante totale est de 1,9 % et reste stable sur cette période (Strassel, 2018). Les étudiant.e.s faisant une mobilité sont donc très largement minoritaires, celles et ceux qui en effectuent plus d'une le sont donc encore plus.

60 Étant donné la dimension linguistique de l'analyse, il est intéressant de mentionner le fait suivant : alors que 68 % des Brésiliens déclarent parler très bien l'espagnol et 23 % assez bien, chez les hispanophones ces pourcentages ne sont que de 2,2 % et 5 % respectivement.

61 Cependant, 19,9 % des répondant.e.s déclarent avoir eu des difficultés pour valider les cours suivis.

62 Il convient ici d'avoir à l'esprit que les résultats ayant été obtenus grâce à l'envoi du questionnaire par les Secrétariats des Relations Internationales, le questionnaire n'a été diffusé qu'aux personnes étant passées par ces secrétariats pour organiser leur mobilité. Or, le plus probable est qu'il existe également des mobilités qui ne passent par ces secrétariats : un.e étudiant.e peut réaliser une mobilité sans passer par son secrétariat, particulièrement des mobilités courtes (université d'été, stage, congrès, etc.). Il y a donc logiquement une surreprésentation des mobilités institutionnalisées puisque l'enquête ayant été diffusée par l'institution, elle ne peut montrer que les mobilités dont s'occupe l'institution.

Néanmoins, les mobilités courtes peuvent également donner lieu à des validations de crédits puisque 62,6 % des étudiant.e.s réalisant un échange avec validation réalise une mobilité de moins de six mois. Pour les doubles diplômes, 58,9 % réalisent une mobilité de deux ans. Enfin, l'apprentissage de la langue est également différent selon le degré d'institutionnalisation de la mobilité. Les personnes ayant réalisé un double diplôme ont essentiellement appris à l'université (27,9 %) ou bien à l'université et dans d'autres espaces d'apprentissage (25,3 %). Seuls 6,8 % ont appris à partir de l'école primaire et/ou secondaire. Parmi les personnes déclarant un échange sans validation, 21,6 % n'ont appris le français que dans des instituts de langues et 17,6 % ont appris dès l'école primaire et/ou secondaire.

En ce qui concerne le type de bourse, 41 % des étudiant.e.s partent avec des bourses 100 %, 32 % avec une bourse partielle et 27 % sans bourse. Les bourses 100 % concernent à 91,1 % des mobilités avec double diplôme ou reconnaissance des crédits, ce type de financement se concentre donc sur les échanges les plus institutionnalisés. Cela dit, les mobilités en double diplôme et avec reconnaissance de crédits se font également sans financement : 24,2 % et 27,4 % respectivement.

5.1.3 La langue française

Pour ce qui est de l'apprentissage de la langue, plusieurs éléments sont à remarquer. Les principaux lieux d'apprentissage sont les instituts de langue (51,1 %), l'université (40,8 %) et les cours particuliers (28,2 %). L'apprentissage à l'école primaire et/ou secondaire ne concerne que 15,5 % des répondant.e.s, et 5,9 % pour ce qui est de l'apprentissage en famille et/ou à la maison, ce qui indique donc que la majorité ne semble apprendre le français que lors des études supérieures. De fait, en analysant la combinaison des différents types d'apprentissages, il apparaît que 18,7 % ont appris le français uniquement à l'université et 16,2 % à l'université et dans d'autres espaces (cours particuliers, institut mais ni à l'école primaire et/ou secondaire ni dans la famille

et/ou à la maison) ; et que 22,5 % ne mentionnent que l'apprentissage dans les instituts de langue. Parmi les personnes sans certificat, qui représentent 24,9 % du total, 25,6 % ont appris le français uniquement dans des instituts de langues, 17,1 % uniquement à l'université et 16,5 % à l'université et dans d'autres espaces. Pour l'ensemble des répondant.e.s, les principaux certificats sont le B2 (34,1 %), le B1 (15,9) et le C1 (13,8 %).

Un autre élément intéressant est que 73 % des répondant.e.s déclarent n'avoir jamais suivi de cours en ligne en français ou de français. La principale utilisation des cours en ligne qui est faite concerne les formations linguistiques courtes (17,5 %), les formations spécialisées de courte ou de longue durée ne concernant que 5 % et 2,3 % des répondant.e.s respectivement.

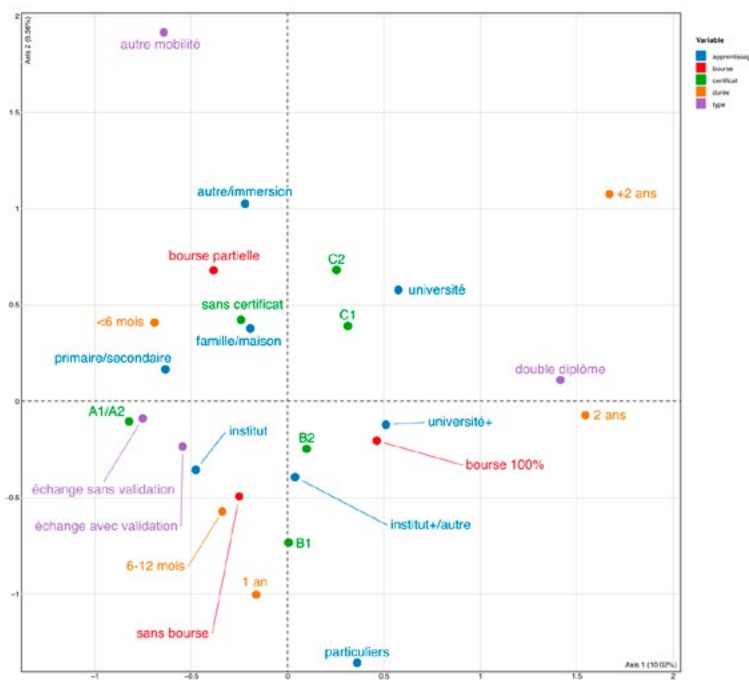
En ce qui concerne le français après la mobilité, 66,8 % déclarent avoir continué à le pratiquer et 37,6 % à l'étudier. La majorité (58,1 %) déclare ne pas avoir continué à utiliser le français dans le cadre des études universitaires, mais 51,4 % disent l'utiliser dans le cadre professionnel.

Le bilan est ainsi ambivalent : si d'un côté, les compétences linguistiques sont élevées et qu'une part importante des mobilités sont longues et sont institutionnalisées puisqu'elles s'inscrivent dans des échanges qui prévoient une validation des crédits ainsi que des doubles diplômes ; d'un autre côté, de nombreuses mobilités sont courtes et beaucoup d'étudiant.e.s n'ont pas de certificat. On constate également que dans de nombreux cas l'apprentissage du français ne semble commencer qu'à l'université, ce qui est intéressant puisque cela signifie que ces mobilités constituent l'occasion d'attirer un public qui n'était pas francophone avant d'étudier à l'université. Mais, après la mobilité, la continuité de l'étude de la langue et son utilisation dans le cadre académique ne sont pas majoritaires, et l'utilisation en milieu professionnel ne concerne que la moitié des répondant.e.s. Le risque est donc d'apprendre la langue de manière ponctuelle, pour la mobilité, sans l'existence de liens avec la langue avant et sans la construction d'un lien durable après.

Enfin, il a semblé utile de s'appuyer dans l'établissement de ce portrait des étudiant.e.s latino-américains réalisant une mobilité en français sur une méthode statistique telle que l'ACM⁶³. Les modalités qui contribuent à la construction de la première dimension du plan factoriel (Figure 9) sont, avec des coordonnées positives, « bourse 100 % », « 2 ans », « +2 ans », « double diplôme » ; et, avec des coordonnées négatives, « <6 mois » et « échange avec validation ». Par ailleurs, les variables qui contribuent le plus à cette dimension sont « durée » et « type ». Au regard de variables retenues, la principale opposition est donc celle qui oppose des mobilités d'au moins deux ans avec des bourses 100 % aux mobilités très courtes et à la réalisation d'échanges avec validation. La deuxième dimension oppose, avec des coordonnées positives, « bourse partielle », « autre/immersion », « université », « <6 mois », « +2 ans », « autre mobilité » ; et, avec des coordonnées négatives, « sans bourse », « particuliers », « B1 », « 1 an ». Les variables qui contribuent le plus à cette deuxième dimension sont « apprentissage » et « durée ». On observe ainsi une opposition entre, à droite, les modalités liées à des mobilités longues, des doubles diplômes, des bourses

100 %, un apprentissage de la langue à l'université et des certificats de français plus élevés et, à gauche, les modalités liées à des mobilités plus courtes, des niveaux de langue plus bas ou l'absence de certificat et un apprentissage de langue en dehors du cadre universitaire. Il convient par ailleurs de remarquer ici l'opposition à droite entre le cadran du haut, avec des niveaux C1 et C2 et un apprentissage uniquement à l'université, et en bas, des niveaux B2 voire B1, où se trouvent les modalités liées à un apprentissage en dehors du cadre universitaire (« institut+/autre » et « particuliers »). À gauche, il existe une opposition entre le cadran du bas, avec des modalités liées à des mobilités comprises en six et un an, un apprentissage de la langue uniquement dans des instituts, l'absence de bourse et des échanges avec ou sans validation ; et en haut, un groupe qui semble plus hétérogène qui réunit des modalités liées à un apprentissage de la langue à l'école primaire et/ou secondaire ou bien dans la famille ou à la maison, l'absence de certificat, des mobilités inférieures à six mois et des bourses partielles.

Figure 9. Plan 1-2 : nuage des modalités



Source : Élaboration propre.

63 Un des intérêts d'une telle méthode est d'établir des profils en fonction des similitudes et des différences observées : plus les individus possèdent les mêmes modalités pour les différentes variables considérées, plus ils seront similaires et se distingueront des individus en possédant d'autres. Ainsi, sur un plan factoriel représentant le nuage des modalités, plus des modalités sont proches plus le nombre d'individus ayant en commun ces modalités est important (et inversement). Sur le plan factoriel représentant le nuage des individus, plus ceux-ci sont proches, plus ils possèdent les mêmes modalités pour les différentes variables étudiées.

L'analyse a ensuite été prolongée grâce à l'analyse de variables supplémentaires. La principale trouvaille concerne ici la différence entre les disciplines. Effectivement, si l'on observe le plan des individus en fonction de la discipline, tel que présenté à la Figure 10, il est clair que la relation observée entre les modalités situées à droite du graphique est surtout le fait d'étudiant.e.s ayant fait une mobilité en ingénierie.

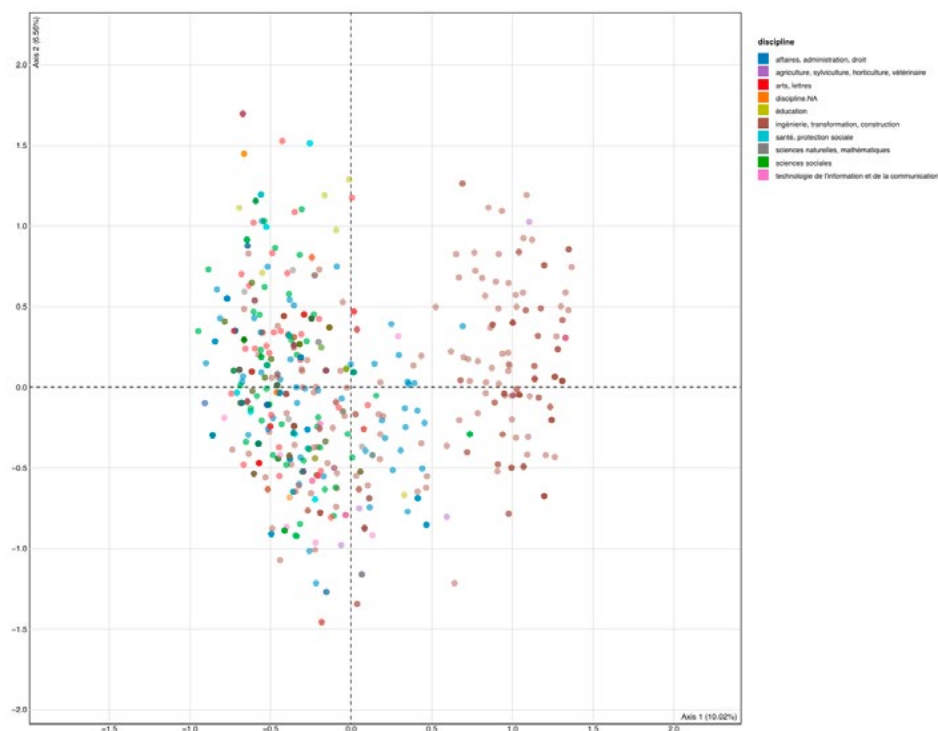
Le nuage des individus montre clairement que ceux qui sont le plus à droite, et qui correspondent donc aux modalités situées dans cette région du plan factoriel, sont essentiellement des ingénieurs, avec une certaine concentration également de mobilités liées aux affaires, à l'administration et au droit⁶⁴. À l'inverse, à gauche il est bien plus difficile d'identifier une relation avec les disciplines. Le plus probable est que cette caractéristique de la mobilité en ingénierie soit liée aux programmes France Ingénieurs TECnologies (FITEC).

5.2 Améliorer l'accès

5.2.1 L'enjeu linguistique

Les questions linguistiques sont probablement le principal obstacle. L'absence de certificat, qui vient d'être commentée, constitue déjà en soi une limitation étant donné que bien souvent l'accès aux mobilités et aux bourses est conditionné à la certification d'un certain niveau de compétence. Par ailleurs, l'enquête auprès des Secrétariats de Relations Internationales montre que le principal problème que rencontrent les universités dans le développement des mobilités étudiantes est le manque de candidat.e.s ayant les compétences requises (20 universités sur 28). Il est donc possible que certains dispositifs ne soient pas pleinement utilisés par manque d'une part de formation et d'autre part, de certification.

Figure 10. Plan 1-2: nuage des individus et variable supplémentaire « discipline »



Source : Élaboration propre.

64 Néanmoins, la modalité « affaire, administration, droit » se trouve à gauche.

Côté étudiant.e.s, 19,8 % déclare que la question de la langue a été problématique, ce qui n'est pas sans lien avec le niveau et le certificat : 24,8 % des personnes sans certificat déclarent avoir eu des difficultés⁶⁵, 39,3 % pour les celles déclarant un niveau A1/A2 et 24,3 % dans le cas du B1. Parmi les conseils que donneraient les répondant.e.s à de futur.e.s candidat.e.s la question linguistique est très mentionnée. Il.elle.s recommandent notamment de commencer à étudier le français le plus tôt possible, de ne pas avoir peur de ne pas être bon.ne.s en français et de profiter le plus possible de l'expérience pour parler en français. En ce qui concerne la langue, certaines recommandations sont très précises : avoir au moins un niveau B2 ou B2+, acquérir du vocabulaire spécialisé (voire faire un cours de français sur Objectifs Universitaires) ou au contraire du vocabulaire la vie courante, profiter d'internet pour pratiquer la langue, etc. Si ces remarques peuvent paraître triviales pour la.e spécialiste, elles sont néanmoins intéressantes dans la mesure où elles témoignent d'une prise de conscience de l'importance des langues, voire du développement d'un métadiscours sur la langue à travers l'utilisation de termes techniques (« langue colloquiale » vs « langue technique », référence aux niveaux, au « FOU », à la « grammaire »).

5.2.2 L'enjeu socioculturel

Les répondant.e.s signalent également une série de difficultés socioculturelles. Après les problèmes financiers, la deuxième difficulté rencontrée est ainsi la socialisation, signalée comme problématique dans 35 % des cas. La socialisation dans le pays d'accueil, que ce soit à l'université avec les autres étudiant.e.s ou bien à l'extérieur du cadre universitaire, apparaît comme un des principaux défis lors de cette expérience. Les différences culturelles avec le pays d'origine sont perçues comme une difficulté, mais celles-ci ne semblent pas insurmontables et les répondant.e.s les présentent souvent comme faisant partie de l'expérience.

La langue fait partie de ces difficultés socioculturelles. Certain.e.s mentionnent ainsi la nécessité d'apprendre la langue parlée par les locaux, c'est-à-dire la langue qui n'est pas apprise dans le cadre l'apprentissage formel. Une étudiante signale plus spécifiquement le cas du Québec et le fait que le français n'est pas celui de Paris. En ce qui concerne l'anglais, son rôle est ambivalent :

si l'utilisation de cette langue permet dans certains cas la communication, par exemple, avec les autres étudiant.e.s internationaux ou dans les cours ; certains conseillent d'éviter de recourir à l'anglais pour, dans le cas de la France, parler avec les locaux.

Un autre élément concernant les difficultés socioculturelles est lié aux différences dans les pratiques universitaires (type d'examen, relations avec les professeur.e.s, etc.). Pour 28,7 % des répondant.e.s, les différences dans ces pratiques ont ainsi posé un problème lors de la mobilité. La question ouverte sur les conseils qu'il.elle.s donneraient aux futur.e.s étudiant.e.s en mobilité permet d'identifier de manière plus spécifique certaines difficultés, comme les manières de faire cours ou les formats de l'écriture académique.

5.2.3 L'enjeu matériel

La principale difficulté rencontrée par les étudiants est néanmoins financière : 44,3 % déclarent que l'argent a été un problème. La question ouverte sur les conseils confirme ces difficultés dans la mesure où beaucoup de conseils sont liés à la stratégie financière de la mobilité : avoir un fonds de réserve, trouver un travail ou faire un stage rémunéré.

Les problèmes financiers s'accompagnent d'une série d'autres difficultés telles que l'hébergement (29,4 %), les questions migratoires (15,9 %), l'accès aux soins (14,3 %). La question ouverte sur les conseils mentionne avec fréquence les problèmes et les lenteurs bureaucratiques. Cela dit, aucun problème grave n'apparaît dans ces réponses.

Il convient de mentionner ici la perception qu'ont les étudiant.e.s de l'accompagnement des universités : 19,9 % déclarent que l'accompagnement des universités d'origine a été problématique et 11,1 % en ce qui concerne l'université d'accueil.

Il existe donc une grande variété de difficultés liées à l'accès. Si la langue semble être la principale d'entre elles, d'autres problèmes socioculturels et matériels apparaissent. Néanmoins, la lecture des réponses à la question ouverte du questionnaire montre que ces difficultés ne sont pas insurmontables.

⁶⁵ La modalité "sans certificat" est bien évidemment problématique puisque ne pas avoir de certificat ne signifie pas que l'on n'ait pas de compétences. Néanmoins, si 24,8 % déclarent que la langue a été problématique, c'est nécessairement que les compétences n'étaient pas au niveau des besoins, ou étaient au moins perçues comme insuffisantes. On comprend par ailleurs que même des personnes ayant un bon niveau peuvent rencontrer des difficultés dès lors que les besoins, qui peuvent être exigeants dans le milieu universitaire, sont élevés. Ainsi, même parmi les personnes qui déclarent un niveau C1, 15,4 % déclarent avec eu des difficultés, et 18,6 % pour les C2. Le pourcentage le plus simple à interpréter est en ce sens celui qui concerne les personnes déclarant un niveau A1/A2.

CONCLUSION

Il convient pour conclure de reprendre les principaux apports de cette recherche. Tout d'abord, elle contribue à combler une lacune concernant le manque des données et d'études sur la dimension linguistique des mobilités universitaires, et plus particulièrement sur les mobilités francophones et en français dans les Amériques. Il a donc fallu commencer, pour apporter ces nouveaux éléments, par mettre en œuvre une méthodologie spécifique permettant de produire des connaissances construites et solides sur le sujet. Pour cela, les stratégies qui ont été mises en œuvre sont les suivantes : analyse statistique afin d'étudier la structure géolinguistique des flux de mobilité dans les Amériques, recueil de données et réalisation de deux enquêtes pour analyser l'environnement linguistique et institutionnel de la mobilité étudiante en français pour les établissements membres de l'AUF dans les Amériques et établir le portrait des étudiant.e.s latino-américain.e.s des universités membres de l'AUF en mobilité en français. Grâce à cette démarche, il a été possible de produire des données et des analyses qui contribuent à une meilleure connaissance de la mobilité étudiante en français.

Ensuite, concernant l'analyse de la structure géolinguistique des flux de la mobilité étudiante internationale, le principal apport est de montrer l'existence d'une mobilité francophone à la fois régionale et extrarégionale, dans des mouvements nord-nord et sud-nord, mais aussi nord-sud et sud-sud. Si dans les Amériques les principales langues de la mobilité sont l'anglais et l'espagnol, le français participe donc également de l'internationalisation universitaire du continent, aussi bien dans les dynamiques internes à celui-ci, que dans les spécificités de son insertion globale. Le contraste entre la mobilité des pays anglophones et celle des pays latino-américains, et la tendance identifiée chez ces derniers à avoir des mobilités francophones proportionnellement plus importantes, semble indiquer que le français contribue, avec l'espagnol et le portugais, à une dynamique d'internationalisation particulière où les langues latines jouent un rôle spécifique.

Après une analyse des partenariats internationaux des établissements membres de l'AUF des Amériques, l'environnement linguistique au sein duquel ils opèrent semble influencer fortement sur l'orientation géolinguistique de leur politique de coopération internationale et, par conséquent, sur la place qu'occupe la francophonie dans les opportunités de mobilités étudiantes. Au niveau de la Région Amériques, l'insertion des établissements membres au sein de la francophonie universitaire – révélée par les accords de coopération signés avec des Institutions de régions francophones et/ou membres de l'AUF – est polarisée autour d'un axe France-Canada, alors que les universités brésiliennes membres de l'AUF peuvent jouer un rôle de pivot en Amérique latine par leurs liens avec les universités membres dans les autres pays latino-américains et, d'autre part, l'intensité relative de leurs relations avec les institutions françaises et canadiennes. Cette intensité des relations transparaît dans la participation des établissements membres en Amérique latine aux programmes nationaux ou régionaux de soutien à la mobilité étudiante en français. Au vu des résultats qualitatifs et quantitatifs de l'enquête réalisée auprès des départements de Relations internationales de membres de cette région, ces programmes, par leurs effets structurants au niveau institutionnel, dynamisent et orientent les mobilités en français vers certaines disciplines et des mobilités de type « double diplôme » qui sont plus longues et plus difficiles à mettre en œuvre au niveau institutionnel.

Enfin, concernant le portrait des étudiant.e.s latino-américains appartenant à un établissement membre de l'AUF et réalisant une mobilité en français, le principal constat est celui de la variété et de l'hétérogénéité. Variété, puisque toutes les disciplines, les âges et les niveaux sont représentés, avec néanmoins un public essentiellement jeune qui réalise sa mobilité en licence. Hétérogénéité puisque la durée des mobilités, le type de mobilité et les compétences en langues montrent qu'il existe dans ce public des profils différents qui réalisent des mobilités, elles aussi, différentes. Il s'agit dans tous les cas, au regard du nombre de mobilités et

des compétences linguistiques, d'étudiant.e.s fortement internationalisés. Les compétences mentionnées en italien, en allemand et dans les autres langues, qui s'ajoutent donc à l'anglais, à l'espagnol et au portugais, indiquent que chez ces étudiant.e.s, le français n'est pas le seul vecteur d'internationalisation à l'extérieur des espaces linguistiques auxquels ils appartiennent, mais qu'il est un vecteur supplémentaire. S'il existe donc probablement des effets de concurrence entre les langues, qui doivent particulièrement jouer au moment du choix de l'apprentissage de telle ou telle autre langue, ces étudiant.e.s sont plurilingues et le plus probable est que, de leur point de vue, le français joue un rôle complémentaire plutôt que concurrent dans leurs pratiques d'internationalisation.

Au terme du travail de recherche, il semble important de souligner l'implication des répondant.e.s aux enquêtes réalisées. En effet, les taux de réponse aux questions sont particulièrement élevés alors que ces questionnaires comportaient 26 questions pour les étudiant.e.s et 21 questions pour les responsables des départements de Relations internationales des universités membres en Amérique latine. Ceci est d'autant plus remarquable que plusieurs questions de l'Enquête RI demandaient un travail préalable de leur part pour chercher des informations et collecter des données.

Ce rapport de recherche est accompagné de quatre documents complémentaires et indépendants entre eux : un *Répertoire* qui a pour but d'apporter de manière organisée et synthétique les informations qui ont pu être recueillies lors des différentes étapes du travail de recherche pour chaque établissement membre de l'AUF dans les Amériques et chaque programme de soutien à la mobilité étudiante francophone et en français ; l'analyse complète de la *Structure géolinguistique des flux d'étudiant.e.s dans les Amériques* ; un compte-rendu de l'*Enquête Étudiant.e.s.* et un compte-rendu de l'*Enquête RI*. Aussi, les bases de données créées dans le cadre du travail de recherche sont à la disposition de l'Agence Universitaire de la Francophonie. L'ensemble

de ces résultats constitue une base documentaire pour permettre à l'AUF de mettre en œuvre de futurs programmes de soutien à la mobilité étudiante en français au plus proche des besoins de ses membres et leurs étudiant.e.s.

Finalement, nous tenons à remercier les équipes de la Direction régionale de l'AUF Amériques et l'Antenne AUF en Amérique latine pour le soutien apporté tout au long du travail de recherche et plus particulièrement Mme. Linda Cardinal, M. Gilles Masclé et M. Moussa Nombé pour leurs précieux conseils durant ce processus.

Guillaume Gibert et Victor Montoya

ANNEXE A

Mobilité étudiante internationale : données disponibles

Antigua y Barbuda	2009 à 2012
Argentine	2016, 2017 Quelques données pour l'Amérique latine pour 1998 et 2000
Arménie	2003 à 2019
Aruba	2003 à 2016 (sauf 2007, 2008)
Australie	1998 à 2018 sauf 2001
Autriche	1999 à 2018 (sauf 2005)
Azerbaïdjan	2006 à 2019
Bahreïn	2003, 2005, 2006 et 2014 à 2019
Barbade	2001, 2007, 2009, 2010, 2011
Biélorussie	1999 à 2018 (sauf 2000)
Belgique	1999 à 2018
Bénin	2014 à 2018
Bermuda	2009 à 2018 (sauf 2013)
Bolivie	Quelques données pour 1998
Bosnie-Herzégovine	2013 à 2019
Botswana	2014 à 2019 (sauf 2018)
Brésil	2002, 2003, 2004 y 2009 à 2018 (sauf 2013)
Îles Vierges Britanniques	2009 et 2016
Brunei Darussalam	1998 à 2019 (sauf 2002, 2003, 2013)
Bulgarie	1999 à 2018
Burkina Faso	2017 à 2019
Burundi	1999, 2002, 2010, 2013 et 2015 à 2018
Cambodge	1999, 2001, 2002 et 2006
Cameroun	2004, 2007, 2010, 2012, 2016, 2017, 2018
Canada	1998 à 2018
Cabo Verde	2011 à 2018
Îles Caïman	2006 à 2008
République centrafricaine	2006
Tchad	2008

Chili	1999, 2000, 2002, 2003, 2005, 2007 à 2018 (sauf 2011)
Chine (Hong Kong)	2001 à 2019
Chine (Macao)	2003 à 2019
Colombie	2014 à 2018
Congo	2003, 2004, 2011, 2013
Costa Rica	2004 et 2008
Costa de marfil	2008 à 2017 (sauf 2013)
Croatie	1999 à 2018 (sauf 2000 et 2004)
Cuba	1999 à 2012
Chypre	1999 à 2018
Tchéquie	1999 à 2018
Corée (République Démocratique Populaire de)	2009
Congo (République Démocratique de)	2013 et 2016
Danemark	1999 à 2018
République Dominicaine	2012 à 2017 (sauf 2013)
Équateur	2012, 2014, 2015, 2016, 2018
Égypte	2013, 2014, 2016
El Salvador	1998 à 2018 (sauf 1999, 2004)
Érythrée	1999 et 2000
Estonie	1998 à 2018 (sauf 2006)
Swaziland	1999, 2000, 2006, 2011 à 2015
Fidji	2004 et 2008
Finlande	1998 à 2018 (sauf 2006)
France	1999 à 2018
Gabon	1999
Gambie	2000
Georgie	1999 à 2013 (sauf 2014)
Allemagne	2013 à 2018
Ghana	2012 à 2019
Grèce	2002 à 2018 (sauf 2008, 2009, 2013, 2014 et 2015)

Grenade	2009 et 2015 à 2018
Guinée	2017
Guyane	2010
Saint-Siège	1999
Honduras	2003, 2010 et 2012 à 2019
Hongrie	1998 à 2018 (sauf 2000)
Islande	1998 à 2018 (sauf 2005 et 2015)
Inde	2000 à 2006 et 2011 à 2019
Indonésie	2005 à 2008, 2015 à 2018
Iran	2003 à 2018 (sauf 2015)
Irlande	1998 à 2018
Israël	2010 à 2014
Italie	1999 à 2018
Jamaïque	1999 et 2000
Japon	1998 à 2018
Jordanie	2000 et 2003 à 2012 et 2015 à 2019
Kazakhstan	1999 à 2020 (sauf 2002)
Kenya	2015 à 2019 (sauf 2018)
Kuwait	2008 et 2009
Kirghizstan	2001 à 2019
Laos	1999 à 2019
Lettonie	1999 à 2018 (sauf 2006)
Lesotho	1999, 2003, 2006, 2012 à 2015, 2017, 2018
Liechtenstein	2004 à 2018 (sauf 2005 y 2013)
Lituanie	1999 à 2018
Luxembourg	1999 et 2006 à 2018 (sauf 2007 et 2011)
Madagascar	1999, 2002, 2004 à 2018 (sauf 2009)
Malaisie	1998 à 2019 (sauf 2005, 2013 et 2018)
Mali	2011 à 2015
Malte	1999 à 2020 (sauf 2007 et 2010)
îles Marshall	2012 y 2019

Mauritanie	2003, 2015, 2016, 2017 et 2019
Maurice	2004, 2006 et 2010 à 2017
Mexique	1999 à 2002, 2016 à 2018
Monaco	2017 et 2020
Mongolie	1999 à 2018 (sauf 2002)
Maroc	2003 à 2019 (sauf 2011 et 2012)
Mozambique	2011 à 2018 (sauf 2012)
Birmanie	2007, 2011 et 2018
Namibie	2002 à 2018 (sauf 2004, 2007, 2009, 2010 et 2011)

ANNEXE B

Agrégation des données pour la mobilité sortante

Afin de ne pas surcharger les annexes, les pays sont nommés par leur code ISO 3.

Amérique anglophone : Bmu, can, usa, ,AmNor?⁶⁶, aia, atg, abw, bhs, brb, blz, vgb, cym, dom, grd, jam, msr, ant, kna lca, vct, tto, tca, guy, sur.

Amérique latine : Cri, cub, dma, slv, gtm, hti, hdn, mex, nic, pan, CCA?, arg, bol, bra, chl, col, ecu, pry, per, ury, ven, SA?.

Afrique francophone : CAF, TGO, GAB, MLI, CIV, NER, TCD, COD, COG, SEN, CMR, BDI, GIN, RWA, MDG, BFA, BEN, MAR, TUN, MRT.

AutresFranco : BEL, CAN, MCO, LUX, CHE.

ALClatine : ARG, BOL, BRA, CHL, COL, CRI, CUB, DOM, ECU, SLV, MEX, HND, VEN

Anglo : USA, GBR, IRL, AUS, NZL

AsieAnglo : JPN, KOR, HKG, MAC, IND, FJI, PNG

EspltaPrt : ESP, PRT, ITA

CarbAnglo : ABW, ATG, TTO, SXM, BRB, BMU, VGB, CYM, JAM, LCA, GRD, GUY, KNA

ErpAnglo : AUT, DEU, FIN, DNK, NOR, NLD, ISL, SWE, LIE, MLT

AfrLuso : CPV, MOZ

AfrAnglo : ZAF, GHA, LSO, SWZ, GMB, TZA, BWA, KEN, NAM, ERI, MUS, ZWE

Arabe : BHR, EGY, JOR, OMN, SAU, ARE, QAT, KWT

Russe : RUS, UKR, BLR, KAZ, KGZ, TKM, TJK, MNG, UZB

Autre : ARM, AZE, BIH, BRN, BGR, KHM, HRV, CYP, CZE, PRK, EST, GEO, GRC, VAT, HUN, IDN, IRN, ISR, LAO, LVA, LTU, MYS, MHL, MMR, NPL, MKD, PAK, PHL, POL, MDA, ROU, WSM, SMR, SRB, SVK, SVN, LKA, THA, TUR, VNM

⁶⁶ Les « ? » correspondent à la catégorie « unknown ». Ici, si la région est connue (Amérique du nord), le pays exact ne l'est pas.

ANNEXE C

Agrégation des données pour la mobilité entrante

Amérique anglophone : USA, CAN, ATG, ABW, BRB, BMU, VGB, CYM, GRD, GUY, JAM, KNA, LCA, SXM.

Amérique latine : ARG, BOL, BRA, CHL, COL, CRI, CUB, DOM, ECU, SLV, HND, MEX, VEN.

AfrFranco : dza, ben, bfa, bdi, cmr, caf, tcd, cog, civ, cod, gab, mdg, mli, mar, tun, mrt, sen, tgo, com, dji, gin, ner, rwa.

EspItaPrt : Esp, ita, prt.

ALClatine : cri, cub, dom, slv, gtm, hti, hdn, mex, nic pan, CCA?, arg, bol, bra, chl, col, ecu, pry, per, ury, ven, SA?.

Anglo : usa, aus, gbr, irl, nzl, AmNor?.

AsieAnglo : jpn, kor, hkg, mac, ind, fji, png, cok, kir, fsm, nru, niu, plw, slb, tk1, ton, tuv, vut, Oc?, sgp.

CarbAnglo : abw, atg, tto, brb, bmu, vgb, cym, jam, lca, grd, guy, kna, aia, bhs, blz, dma, msr, ant, vct, tca, sur.

AfrLuso : cpv, moz, ago, gnb, stp.

AfrAnglo : zaf, gha+, lso, swz, gmb, tza, bwa, ken, nam, eri, mus, zwe, nga, uga, lbr, mwi, syc, sle, sdn, sdn(pre.sec), ssd, som, zmb.

Arabe : bhr, egypt, jor, omn, sau, are, qat, kwt, lby, pse, syr, yem, lbn, irq.

Russe : rus, ukr, blr, kaz, kgz, tkm, tjk, mng, uzb

Autre : arm, aze, bih, brn, bgr, khm, hrv, cyp, cze, prk, est, geo, grc, vat, hun, idn, irn, isr, lao, lva, ltu, mys, mhl, mmr, npl, mkd, pak, phl, pol, mda, rou, wsm, smr, srb, svk, svn, lka, tha, tur, vnm, eth, gnq, afg, bgd, btn, mdv, AS?, EU?, Afr?, t1s, alb, mne, and

ErpAnglo : aut, deu, fin, nor, nld, isl, swe, lie, mlt, den, gib

AutresFranco : can, che, bel, lux, mco

ANNEXE D

Estimation de la répartition des étudiant.e.s en mobilité entrante et sortante selon le type de mobilité en français (période 2015-2019, pour les membres AUF en Amérique latine)

Les questions 13 et 14 de l'Enquête RI étaient les suivantes :

Question 13. Veuillez s'il vous plaît indiquer le nombre moyen annuel d'étudiant.e.s en mobilité SORTANTE (sur la période 2015-2019) selon le type de mobilité en français proposé par votre établissement?

Question 14. Veuillez s'il vous plaît indiquer le nombre moyen annuel d'étudiant.e.s en mobilité ENTRANTE (sur la période 2015-2019) selon le type de mobilité francophone proposé par votre établissement?

Pour chacune de ces deux questions, les répondant.e.s pouvaient sélectionner les options suivantes :

Nombre d'étudiant.e.s en mobilité sortante en français / Type de mobilité en français	0	Entre 1 et 5	Entre 5 et 10	Entre 10 et 20	Entre 20 et 30	Entre 30 et 50	Entre 50 et 100
Apprentissage de la langue							
Stage professionnel dans le cadre du parcours universitaire							
Stage de recherche							
Échange d'étudiant.e.s sans validation de crédits							
Échange d'étudiant.e.s avec validation de crédits							
Programme de double diplôme							
Autre							

À partir des réponses obtenues à ces questions (27 réponses ont été apportées), une estimation de la répartition des étudiant.e.s en mobilité entrante et sortante selon le type de mobilité en français a pu être effectuée pour l'ensemble des 27 universités

ayant répondu. Pour ce faire, la méthode utilisée est la suivante : pour chaque intervalle du nombre moyen d'étudiant.e.s en mobilité sortante informé, la moyenne de l'intervalle est multipliée par le nombre d'occurrences des réponses selon le type de mobilité.

Ainsi, pour les mobilités sortantes, les résultats sont les suivants :

Nombre d'étudiant.e.s en mobilité sortante en français / Type de mobilité en français	0	Entre 1 et 5	Entre 5 et 10	Entre 10 et 20	Entre 20 et 30	Entre 30 et 50	Entre 50 et 100
Apprentissage de la langue	5	7					
Stage professionnel dans le cadre du parcours universitaire	2	8	4	2	1		
Stage de recherche	1	10	1	3	2		
Échange d'étudiant.e.s sans validation de crédits	2	3	1	1			
Échange d'étudiant.e.s avec validation de crédits	1	7	4	4	3	3	3
Programme de double diplôme		7	4	2		1	1
Autre	1	2	1				

Nombre d'étudiant.e.s en mobilité sortante en français (moyenne de l'intervalle) / Type de mobilité en français	0	2,5	7,5	15	25	40	75	Total	Moyenne par établissement (27 réponses)	
Apprentissage de la langue	0	17,5	0	0	0	0	0	17,5	0,6	
Stage professionnel dans le cadre du parcours universitaire	0	20	30	30	25	0	0	105	3,9	
Stage de recherche	0	25	7,5	45	50	0	0	127,5	4,7	
Échange d'étudiant.e.s sans validation de crédits	0	7,5	7,5	15	0	0	0	30	1,1	
Échange d'étudiant.e.s avec validation de crédits	0	17,5	30	60	75	120	225	527,5	19,5	
Programme de double diplôme	0	17,5	30	30	0	40	75	192,5	7,1	
Autre	0	5	7,5	0	0	0	0	12,5	0,5	
								TOTAL	1012,5	37,5

Pour les mobilités entrantes, les résultats sont les suivants :

Nombre d'étudiant.e.s en mobilité sortante en français / Type de mobilité en français	0	Entre 1 et 5	Entre 5 et 10	Entre 10 et 20	Entre 20 et 30	Entre 30 et 50	Entre 50 et 100	Entre 100 et 200
Apprentissage de la langue	4	4	3	1		1		
Stage professionnel dans le cadre du parcours universitaire	5	6	2					
Stage de recherche	2	5	4	2				
Échange d'étudiant.e.s sans validation de crédits	3	3						
Échange d'étudiant.e.s avec validation de crédits	1	9	6	2	2	2	2	1
Programme de double diplôme	1	9	2			1		
Autre	1	2						
Somme	17	38	17	5	2	4	2	1

Nombre d'étudiant.e.s en mobilité sortante en français (moyenne de l'intervalle) / Type de mobilité en français	0	2,5	7,5	15	25	40	75	150	Total	Moyenne par établissement (27 réponses)
Apprentissage de la langue	0	10	22,5	15	0	40	0	0	87,5	3,2
Stage professionnel dans le cadre du parcours universitaire	0	15	15	0	0	0	0	0	30	1,1
Stage de recherche	0	12,5	30	30	0	0	0	0	72,5	2,7
Échange d'étudiant.e.s sans validation de crédits	0	7,5	0	0	0	0	0	0	7,5	0,3
Échange d'étudiant.e.s avec validation de crédits	0	22,5	45	30	50	80	150	150	527,5	19,5
Programme de double diplôme	0	22,5	15	0	0	40	0	0	77,5	2,9
Autre	0	5	0	0	0	0	0	0	5	0,2
TOTAL									807,5	29,9

ANNEXE E

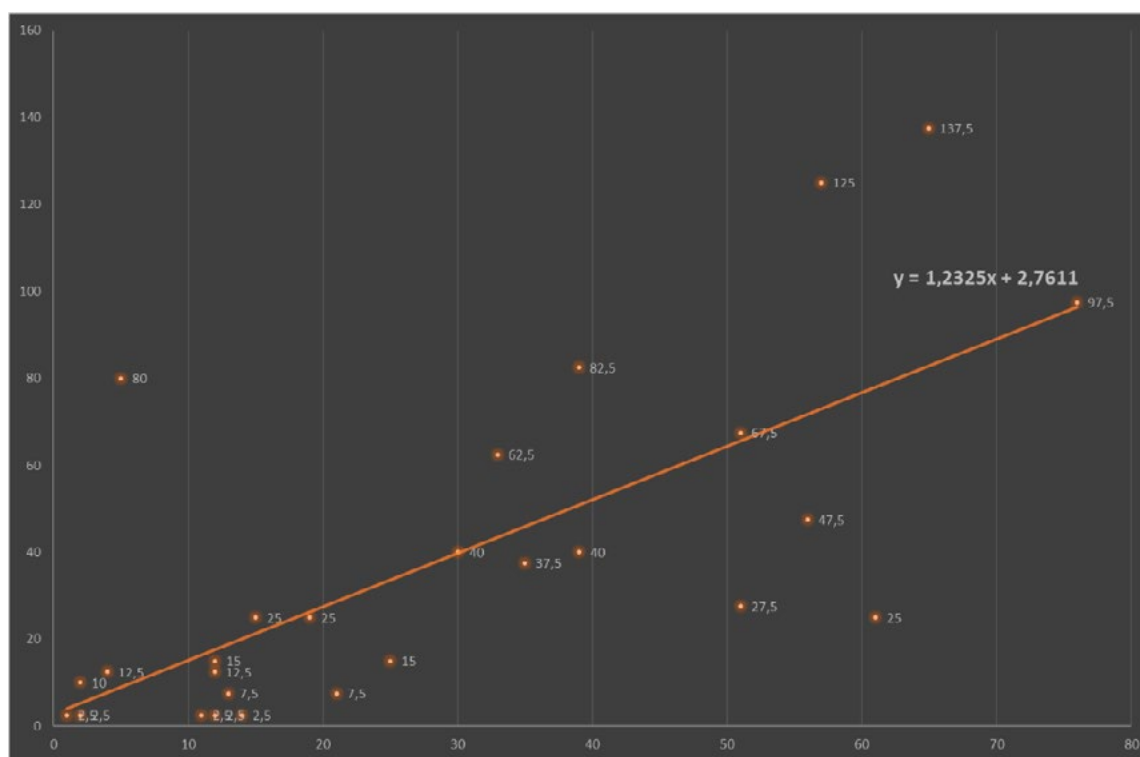
Estimation des effectifs annuels moyens étudiants en mobilité sortante en français des universités membres de l'AUF en Amérique latine (période 2015-2019).

En utilisant l'estimation de la moyenne annuelle (période 2015-2019) des mobilités étudiantes sortantes en français pour chaque établissement membre de l'AUF en Amérique latine ayant répondu à la question 13 (27 universités représentées, question 13 et estimation présentée en Annexe D) et en supposant que cette variable est liée, dans une certaine mesure, au nombre de partenaires francophones des établissements concernés, il est possible de présenter ces informations sous forme de nuage de points, de calculer la droite de régression et le coefficient de corrélation linéaire correspondants.

Il est ainsi possible d'estimer le nombre d'étudiant.e.s en mobilité sortante en français (estimation de la moyenne annuelle sur la période 2015-2019) pour les 18 universités qui n'ont pas répondu au questionnaire ou à cette question mais dont nous connaissons le nombre d'établissements partenaires francophones⁶⁸.

Ainsi, l'estimation du nombre total moyen (période 2015-2019) d'étudiant.e.s en mobilité sortante en français de 45 des 47 membres de l'AUF en Amérique latine est d'**environ 1875**.

Nombre d'étudiant.e.s en mobilité sortante en français (moyenne annuelle estimée sur la période 2015-2019) en fonction du nombre d'établissements partenaires francophones de l'université d'origine⁶⁷



67 Population : 27 universités ayant répondu à la question 13. x = nombre de partenaires francophones ; y = nombre d'étudiant.e.s en mobilité en français. Droite de régression : $y = 1,2325x + 2,7611$; coefficient de corrélation = 0,71.

68 Source : informations recueillies en avril et mai 2021 sur les sites internet des universités membres de l'AUF dans les Amériques.

Pays	Université	Nombre accords Franco	Origine des données de mobilité sortante	Mobilité sortante
Argentine	Université nationale de Cuyo	76	Enquête	97,5
Argentine	Université du Salvador	61	Enquête	25
Argentine	Université nationale de Tres de Febrero	21	Enquête	7,5
Argentine	Université Nationale De La Plata	66	Estimation	84,1
Argentine	Université nationale de Tucuman	19	Estimation	26,2
Bolivie	Université Mayor de San Andrés	ND	ND	ND
Bolivie	Université Mayor de San Simon	2	Enquête	2,5
Bolivie	Université Autonome Gabriel René Moreno	5	Estimation	8,9
Brésil	Université du Vale do Sapucaí	ND	ND	ND
Brésil	Université fédérale du Rio Grande do Sul	39	Enquête	82,5
Brésil	Université fédérale du Paraná	51	Enquête	67,5
Brésil	Université fédérale de Uberlândia	33	Enquête	62,5
Brésil	Université fédérale de Minas Gerais	56	Enquête	47,5
Brésil	Université d'État de Rio de Janeiro	30	Enquête	40
Brésil	Université fédérale Fluminense	39	Enquête	40
Brésil	Université d'État Paulista Julio de Mesquita Filho	51	Enquête	27,5
Brésil	Université Fédérale de Goiás	15	Enquête	25
Brésil	Université fédérale du Pará	25	Enquête	15
Brésil	Université Fédérale d'Amapá	2	Enquête	10
Brésil	Université d'État de Feira de Santana	6	Estimation	10,2
Brésil	Université d'État de Campinas	49	Estimation	63,2
Brésil	Université de Brasília	46	Estimation	59,5
Brésil	Université de São Paulo	117	Estimation	147,0
Brésil	Université Fédérale de Paraíba	15	Estimation	21,2
Brésil	Université Fédérale de Pelotas	3	Estimation	6,5
Brésil	Université fédérale de Pernambuco	26	Estimation	34,8
Brésil	Université fédérale de Rio de Janeiro	66	Estimation	84,1
Brésil	Université Fédérale du Ceará	32	Estimation	42,2
Chili	Université Bernardo O'Higgins	12	Enquête	2,5
Chili	Université de Playa Ancha	11	Enquête	2,5
Colombie	Université nationale de Colombie	65	Enquête	137,5
Colombie	Université Libre de la Colombie	5	Enquête	80
Colombie	Université Pontificale Javeriana	35	Enquête	37,5
Colombie	Université de Valle	12	Enquête	12,5
Colombie	Université EAN	4	Enquête	12,5
Colombie	Universidad de los Andes	55	Estimation	70,5
Colombie	Université du Rosaire	41	Estimation	53,3
Costa Rica	Université Nationale de Costa Rica	14	Enquête	2,5
France	Université de Guyane	13	Enquête	7,5
Mexique	Université Nationale Autonome du Mexique	57	Enquête	125
Mexique	Université Veracruzana	19	Enquête	25
Mexique	Centre de recherche et des études avancées de l'Institut polytechnique national	29	Estimation	38,5
Mexique	Université Autonome de l'État de Mexico	12	Estimation	17,6
Pérou	Université Ricardo Palma	12	Enquête	15
Pérou	Université des Femmes du Sacré-Coeur	1	Enquête	2,5
Pérou	Université Péruvienne des Sciences Appliquées	13	Estimation	18,8
Uruguay	Université de la République	60	Estimation	76,7
TOTAL				1875,7

ANNEXE F

Détail et résultats statistiques de l'ACM

Description des modalités pour la variable « apprentissage »

	Famille/ maison	Primaire/ secondaire	Université	Institut	Cours particuliers	Immersion courte	Résidence	En ligne
primaire/secondaire		x	x	x	x	x		x
université			x					
université+			x	x	x	x	x	x
institut+/autre				x	x			x
institut				x				
famille/maison	x	x	x	x	x	x	x	x
autre/immersion				x	x	x	x	x

Effectifs et pourcentages des modalités

Bourse	n	%
sans bourse	178	27
bourse partielle	211	32
bourse 100 %	270	41
Apprentissage	n	%
autre/immersion	48	7,3
famille/maison	39	5,9
institut	148	22,5
institut+/autre	62	9,4
particuliers	44	6,7
primaire/secondaire	88	13,4
université	123	18,7
université+	107	16,2
Certificat	n	%
A1/A2	29	4,4
B1	105	15,9
B2	225	34,1
C1	91	13,8
C2	45	6,8
sans certificat	164	24,9

Durée	n	%
1 an	124	18,8
2 ans	118	17,9
<6 mois	307	46,6
6-12 mois	67	10,2
+2 ans	43	6,5
Discipline (supplémentaire)	n	%
affaires, administration, droit	116	17,6
agriculture, sylviculture, horticulture, vétérinaire	9	1,4
arts, lettres	85	12,9
éducation	12	1,8
ingénierie, transformation, construction	262	39,8
santé, protection sociale	14	2,1
sciences naturelles, mathématiques	26	3,9
sciences sociales	113	17,1
technologie de l'information et de la communication	16	2,4
NA	6	0,9

Variance et taux de variance des dimensions

	Variance	Taux de variance	Taux de variance cumulés
dim 1	0,421	10,0	10,0
dim 2	0,276	6,6	16,6
dim 3	0,258	6,1	22,7
dim 4	0,252	6,0	28,7
dim 5	0,238	5,7	34,4
dim 6	0,225	5,4	39,7
dim 7	0,215	5,1	44,9
dim 8	0,214	5,1	50,0
dim 9	0,210	5,0	55,0
dim 10	0,205	4,9	59,8

Contribution des modalités et qualité de la projection

	Contribution		Cos ²	
	Dim 1	Dim 2	Dim 1	Dim 2
sans bourse	0,80	4,78	0,02	0,09
bourse partielle	2,23	10,70	0,07	0,22
bourse 100 %	4,19	1,25	0,15	0,03
autre/immersion	0,17	5,56	0,00	0,08
famille/maison	0,10	0,61	0,00	0,01
institut	2,40	2,06	0,07	0,04
institut+/autre	0,01	1,06	0,00	0,02
particuliers	0,42	8,92	0,01	0,13
primaire/secondaire	2,53	0,26	0,06	0,00
université	2,94	4,53	0,08	0,08
université+	2,01	0,17	0,05	0,00
A1/A2	1,41	0,04	0,03	0,00
B1	0,00	6,22	0,00	0,10
B2	0,16	1,50	0,01	0,03
C1	0,65	1,53	0,02	0,02
C2	0,21	2,30	0,00	0,03
sans certificat	0,68	3,23	0,02	0,06
1 an	0,24	13,75	0,01	0,23
2 ans	20,34	0,07	0,52	0,00
<6 mois	10,51	5,61	0,41	0,14
6-12 mois	0,55	2,40	0,01	0,04
+2 ans	8,66	5,48	0,19	0,08
autre mobilité	1,13	15,33	0,03	0,22
double diplôme	27,48	0,25	0,81	0,00
échange avec validation	8,09	2,30	0,40	0,08
échange sans validation	2,07	0,04	0,05	0,00

Contribution des variables

Variable bourse	7,22	16,73
Variables apprentissage	10,58	23,17
Variable certificat	3,11	14,82
Variable durée	40,30	27,31
Variable type	38,77	17,93

Note : les contributions en caractères gras sont celles qui sont supérieures à la contribution moyenne de 3,8 %, c'est-à-dire celles qui servent à l'interprétation des dimensions. La somme de ces contributions est, pour la première dimension, de 79,27, et pour la deuxième de 80,88.

BIBLIOGRAPHIE

- Baldé, M. Y. (2014). La mobilité des étudiants sénégalais : Recherche d'un eldorado scientifique ou "rejet" de l'institution de départ ? . *Hommes & Migrations*, n° 1307(3), 49 65.
- BCI. (2020). *Données préliminaires relatives aux inscriptions au trimestre d'automne 2020*. Bureau de la Coopération Interuniversitaire-Québec.
- Beaudry, C., Laflamme, J., Deschênes, A.-A., & Aguir, M. (2014). L'attraction des diplômés universitaires en région périphérique : L'influence des facteurs régionaux. *Recherches sociographiques*, 55(2), 363384. <https://doi.org/10.7202/1026696ar>
- Bernard, M.-C. (2014). Circulation des savoirs, mobilité internationale et études supérieures. Récit de la mise en place d'une voie favorisant l'insertion universitaire en milieu francophone nord-américain. *Globe : revue internationale d'études québécoises*, 17(2), 93115. <https://doi.org/10.7202/1036239ar>
- Campus France. (2018). *La langue française. Dynamiques, impacts, perspectives*. (Les Notes). Campus France.
- Citoyenneté et Immigration Canada. (2015). *Évaluation du Programme des étudiants étrangers* [Évaluation]. Citoyenneté et immigration Canada. <https://central.bac-lac.gc.ca/.item?id=Ci4-53-2015-fra&op=pdf&app=Library>
- Fédération des CÉGEPS. (2020). *Portrait des activités internationales des CÉGEPS*. Fédération des CÉGEPS.
- Frenette, M., Choi, Y., Doreleyers, A., & Statistique Canada. (2020). *Les effectifs d'étudiants internationaux dans les programmes d'études postsecondaires avant la COVID-19*. Statistique Canada. https://epe.lac-bac.gc.ca/100/201/301/weekly_acquisitions_list-ef/2020/20-25/publications.gc.ca/collections/collection_2020/statcan/11-626-x/11-626-x2020003-fra.pdf
- García Garza, D., & Wagner, A.-C. (2015). ¿Estudiar en las escuelas de negocios y de poder en Francia ? Los estudiantes mexicanos en administración y ciencia política en las Grandes Écoles francesas. In S. D. Aupetit & P. Renaud, *Circulación internacional de los Conocimientos : Miradas Cruzadas sobre la Dinámica Norte-Sur*. IRD/IIESALC.
- Garneau, S., & Bouchard, C. (2013). Les légitimations complexes de l'internationalisation de l'enseignement supérieur : Le cas de la mobilité des étudiants maghrébins en France et au Québec. *Cahiers québécois de démographie*, 42(2), 201239. <https://doi.org/10.7202/1020608ar>
- Garneau, S., Bouchard, C., & Pilote, A. (2013). Enquête sur les carrières scolaires des étudiants francophones du Nouveau-Brunswick : Offre locale de formations, orientation scolaire et ressources sociales. *Revue des sciences de l'éducation*, 39(2), 361385. <https://doi.org/10.7202/1025232ar>
- Gherbi, A., & Belkhodja, C. (2018). Montréal, « collectivité accueillante » pour les étudiants internationaux ? *Journal of international Mobility*, 6(1), 1743. <https://doi.org/10.3917/jim.006.0017>

Godin, J. (2018). *La mobilité étudiante au sein de la francophonie*. [Projet de rapport]. Assemblée parlementaire de la francophonie. Section canadienne. Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles.

Gouvernement du Canada. (2021). *Résidents temporaires : Détenteurs de Permis d'étude – Mises à jour mensuelles d'IRCC - Portail du gouvernement ouvert*. <https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/90115b00-f9b8-49e8-afa3-b4cff8facaee>

Humphries, J., Knight-Grofe, J., & Prairie Research Associates. (2014). *Le Canada au premier rang : L'enquête de 2009 sur les étudiants étrangers*. Bureau canadien de l'éducation internationale. <http://public.ebookcentral.proquest.com/choice/publicfullrecord.aspx?p=3295587>

IESALC. (2019). *La movilidad en la educación superior en América Latina y el Caribe : Retos y oportunidades de un convenio renovado para el reconocimiento de estudios, títulos y diplomas*. Instituto Internacional para la Educación Superior en América Latina y el Caribe (UNESCO).

Jean-Pierre, J. (2017). Le r ve inachev  d' tudier et de socialiser en fran ais en toute s curit  linguistique : Les perspectives d' tudiants franco-ontariens. *Canadian Journal of Higher Education / Revue canadienne d'enseignement sup rieur*, 47(3), 120135. <https://doi.org/10.7202/1043241ar>

Julien, M. (2005). *La mobilit  internationale des  tudiants au sein des universit s qu b coises :  tude r alis e dans le cadre de l'avis L'internationalisation : nourrir le dynamisme des universit s qu b coises*. Conseil sup rieur de l' ducation (Qu bec). <http://accessbib.uqam.ca/cgi-bin/bduqam/transit.pl?&noMan=25079928>

ME-MES. (2017). *Statistiques sur les  tudiants internationaux dans le r seau universitaire—Automne 2013*. Minist re de l' ducation, Minist re de l'Enseignement (Qu bec). <http://www.education.gouv.qc.ca/references/tx-solrtyperecherchepublicationtx-solrpublicationnouveau/resultats-de-la-recherche/detail/article/statistiques-sur-les-etudiants-internationaux-dans-le-reseau-universitaire/?a=a&cHash=bffe6443518ddf29693b7934128120ef>

MESRI. (2020). *Atlas territorial de la mobilit  europ enne et internationale* [Rapport]. Minist re de l'Enseignement sup rieur, de la Recherche et de l'Innovation, R gions de France, Agence Erasmus+ France /  ducation Formation.

Montoya, V. (2021).  Dependencia bic fala o autonom a ? Am rica Latina en el espacio de la movilidad estudiantil internacional. *Revista Iberoamericana de Educaci n Superior*, XII(34), 156175. <https://doi.org/10.22201/iisue.20072872e.2021.34.985>

Pilote, A., & Brier, L. (2013). Repr sentations du lieu d'origine et projets migratoires d' tudiants francophones du Nouveau-Brunswick : Quelle articulation ? *Minorit s linguistiques et soci t  / Linguistic Minorities and Society*, 2, 2944. <https://doi.org/10.7202/1014844ar>

Pilote, A., & Canuel, M. (2013). Construction identitaire et alt rit  en contexte de mobilit  : Le cas d' tudiants universitaires originaires de milieux francophones minoritaires au Canada. *Revue de l'Universit  de Moncton*, 44(2), 3565. <https://doi.org/10.7202/1031000ar>

Sall, L. (2020). Modes d'inclusion des  tudiants internationaux francophones et incompl tude institutionnelle : Le cas de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. *Minorit s linguistiques et soci t  / Linguistic Minorities and Society*, 14, 6384. <https://doi.org/10.7202/1072311ar>

Statistique Canada. (2016). *Étudiants internationaux dans les universités canadiennes, 2004-2005 à 2013-2014* [Feuillelet d'information: Indicateurs de l'éducation au Canada]. Statistique Canada. <https://www.deslibris.ca/ID/10063884>

Strassel, C. (2018). Les enjeux géopolitiques de la mondialisation universitaire. *Hérodote*, 168(1), 9. <https://doi.org/10.3917/her.168.0009>

UNESCO. (2020, juin 22). *Étudiants internationaux (ou en mobilité internationale)*. Glossaire-Institut de statistique de l'UNESCO. <http://uis.unesco.org/fr/glossary-term/etudiants-internationaux-ou-en-mobilite-internationale>

Varela, L. (2020). Condiciones socioculturales para la movilidad académica : ¿ conocimientos en lenguas extranjeras o capital internacional? In F. Dandrea & G. Lizabe (Éds.), *Internacionalización y gobernanza lingüística en el nivel superior : Las lenguas extranjeras en contexto. Aportes para su estudio y desarrollo*. UniRío Editora.

Violette, I. (2015). L'immigration francophone comme marché : Lutttes et tensions autour de la valeur des langues officielles et du bilinguisme en Acadie, Canada. *Anthropologie et Sociétés*, 39(3), 115133. <https://doi.org/10.7202/1034762ar>



DIRECTION RÉGIONALE AMÉRIQUES

Pavillon Jean-Marc Léger
3034, Boul. Edouard-Montpetit
Montréal, (Québec)
H3T 1J7
Canada

facebook.com/AUF.ameriques

instagram.com/auf_org

twitter.com/auf_DRA

linkedin.com/company/auf/mycompany/

ANTENNE AMÉRIQUE LATINE

Rua Dom Luis Lasanha, 400
04266-030 São Paulo
Brésil (BR)